

BRUNO DUMÉZIL ET LAURENT VISSIÈRE (DIR.)

ÉPISTOLAIRE POLITIQUE I

Gouverner par les lettres



2. Hoyois : 979-10-231-1070-8





ÉPISTOLAIRE POLITIQUE I

Gouverner par les lettres

Tout au long du Moyen Âge, la lettre demeure l'un des vecteurs essentiels de l'action politique. C'est par elle que l'on s'informe, que l'on négocie, que l'on ordonne. C'est par elle que l'on prépare l'avenir et que l'on célèbre le passé. En un mot, c'est par elle que l'on gouverne. Mais la lettre, autographe ou dictée à un secrétaire, véhicule aussi une pensée, des émotions, des espoirs et des craintes. Toute correspondance se présente en effet comme un dialogue *inter absentes*, tantôt solennel et tantôt familier, qui illustre la composante éminemment personnelle du pouvoir. L'épistolaire politique, essentiel pour comprendre la pensée et l'action des gouvernants médiévaux, est cependant resté un champ relativement peu étudié. Sans doute parce que l'extrême émiettement des correspondances rend difficile leur appréhension ; c'est un champ dont il convient donc de prendre la mesure.

Illustration : Anne de Bretagne écrivant à son époux, Louis XII. Enluminure de Jean Bourdichon, dans *Epistres en vers français*, Bibliothèque nationale de Russie (Saint-Petersbourg), Fr.F.V.XIV.8, fol. 58v. Cliché DR

ISBN 978-2-84050-931-8



9 782840 509318

SODIS
F387253

27 €



<http://pups.paris-sorbonne.fr>

ÉPISTOLAIRE POLITIQUE I.
GOUVERNER PAR LES LETTRES



CULTURES ET CIVILISATIONS MÉDIÉVALES

Collection dirigée par Dominique Boutet,
Jacques Verger & Fabienne Joubert

Dernières parutions

- Auctoritas. Mélanges à Olivier Guillot*
G. Constable & M. Rouche (dir.)
- Les « Dicter vertueulx »
d'Eustache Deschamps.*
*Forme poétique et discours engagé
à la fin du Moyen Âge*
M. Lacassagne & T. Lassabatère (dir.)
- L'Artiste et le Clerc. La commande artistique
des grands ecclésiastiques
à la fin du Moyen Âge (xiv^e-xvi^e siècle)*
Fabienne Joubert (dir.)
- La Dérision au Moyen Âge.*
De la pratique sociale au rituel politique
É. Crouzet-Pavan & J. Verger (dir.)
- Moult obscures paroles.
Études sur la prophétie médiévale
Richard Trachsler (dir.)
- De l'écrin au cercueil.
Essais sur les contenants au Moyen Âge
D. James-Raoul & C. Thomasset (dir.)
- Un espace colonial et ses avatars.
Angleterre, France, Irlande (v^e-xv^e siècle)
F. Bourgne, L. Carruthers, A. Sancery (dir.)
- Eustache Deschamps, témoin et modèle.
Littérature et société politique
(xiv^e-xvi^e siècle)
M. Lacassagne & T. Lassabatère (dir.)
- Fulbert de Chartres
précurseur de l'Europe médiévale ?
Michel Rouche (dir.)
- Le Bréviaire d'Alaric.
Aux origines du Code civil
B. Dumézil & M. Rouche (dir.)
- Rêves de pierre et de bois.
Imaginer la construction au Moyen Âge
C. Dauphant & V. Obyr (dir.)
- La Pierre dans le monde médiéval
D. James-Raoul & C. Thomasset (dir.)
- Les Nobles et la ville
dans l'espace francophone (xii^e-xvi^e siècle)
Thierry Dutour (dir.)
- L'Arbre au Moyen Âge
Valérie Fasseur, Danièle James-Raoul
& Jean-René Valette (dir.)
- De servus à sclavus.
La fin de l'esclavage antique
Didier Bondué
- Cacher, se cacher au Moyen Âge
Martine Pagan & Claude Thomasset (dir.)
- L'Islam au carrefour des civilisations médiévales
Dominique Barthélemy & Michel Sot (dir.)
- Le Texte médiéval
De la variante à la récréation*
C. Le Cornec-Rochelois, A. Rochebouet,
A. Salamon (dir.)
- Hommes, cultures et sociétés
à la fin du Moyen Âge.*
*Liber discipulorum en l'honneur
de Philippe Contamine*
Patrick Gilli et Jacques Paviot (dir.)
- Les Usages de la servitude.*
*Seigneurs et paysans dans le royaume
de Bourgogne (v^e-xv^e siècle)*
Nicolas Carrier
- Rerum gestarum scriptor.*
Histoire et historiographie au Moyen Âge
Mélanges Michel Sot
Magali Coumert, Marie-Céline Isaïa,
Klaus Krönet et Sumi Shimahara (dir.)
- L'Enluminure et le sacré.*
Irlande, Grande-Bretagne, vi^e-viii^e siècles
Dominique Barbet-Massin
Préface de Michel Rouche
- Wenceslas de Bohême.*
Un prince au carrefour de l'Europe
Jana Fantysová-Matějková
- Intus et Foris.
Une catégorie de la pensée médiévale ?
Manuel Guay, Marie-Pascale Halary et
Patrick Moran (dir.)
- Prédication et propagande
au temps d'Édouard III Plantagenêt*
Catherine Royer-Hemet
Préface de Leo Carruthers

Bruno Dumézil & Laurent Vissière (dir.)

Épistolaire politique I.
Gouverner par les lettres



Ouvrage publié avec le concours de l'Institut universitaire de France,
du Centre Roland Mousnier (UMR 8596),
de l'École doctorale I (« Mondes anciens et médiévaux »)
et du Conseil scientifique de l'université Paris-Sorbonne

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2014
© Sorbonne Université Presses, 2018

ISBN DE LA VERSION PAPIER : 978-2-84050-931-8

PDF GLOBAL : 979-10-231-1062-3

TIRÉS À PART EN PDF :

1. Tigomet : 979-10-231-1063-0
1. Schnerb : 979-10-231-1064-7
1. Somme : 979-10-231-1065-4
1. Dumont : 979-10-231-1066-1
2. Sot : 979-10-231-1067-8
2. Shimahara : 979-10-231-1068-5
2. Docquier : 979-10-231-1069-2
- 2. Hoyois : 979-10-231-1070-8**
3. Gioanni : 979-10-231-1071-5
3. Helary : 979-10-231-1112-5
3. Contamine : 979-10-231-1072-2
3. Guyot-Jeannin : 979-10-231-1073-9
3. Gauchies : 979-10-231-1074-6

Maquette et réalisation : Compo-Méca (64990 Mouguerre)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

Adaptation numérique : 3d2s (Paris)

SUP

Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne
28, rue Serpente
75006 Paris

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

Tél. (33) 01 53 10 57 60

DEUXIÈME PARTIE

Échanger

DES PRINCES CORRESPONDANTS :
CHARLES QUINT, MARGUERITE D'AUTRICHE,
MARIE DE HONGRIE
ET LA RÉGENCE DES PAYS-BAS (CA 1520-1535)

Jean-Paul Hoyois

« Nous vous requerons avoir de voz nouvelles, et que nous escripvez de noz affaires de noz pays de par dela le plus au long et souvent que pourrez. Nous ne voulons faire redictes de vous prier les avoir pour recommandéz, car nous scavons et sommes certain, que les avez a ceur comme nous mesmes, et plus que les vostres propres », écrit Charles Quint à Marguerite d'Autriche, le 15 août 1522, soit au début de sa seconde régence¹.

Les nombreuses couronnes qui s'abattent sur la tête du jeune Charles de Habsbourg, entre 1515 et 1520, nécessitent la redéfinition d'un système gouvernemental au sein des possessions habsbourgeoises : c'est là une exigence pour un monarque appelé à des déplacements incessants à travers une mosaïque territoriale aussi vaste. Toutefois, la cohésion d'un empire aussi éparpillé et de la politique à y mener doit se manifester dans la personne de l'empereur. Alors que faire ? Face au projet de gouvernement supranational, cher au chancelier Gattinara, c'est finalement celui des régences permanentes, des gouvernements généraux, qui l'emporte. C'est aux membres les plus proches de sa famille que Charles va s'adresser : son frère cadet Ferdinand obtient le Saint-Empire germanique ; son épouse Isabelle de Portugal, les royaumes espagnols ; sa tante Marguerite, puis sa sœur Marie, les Pays-Bas².

- 1 *Correspondenz des Kaisers Karl V. Aus dem königlichen Archiv und der Bibliothèque de Bourgogne zu Brüssel*, éd. Karl Lanz, Leipzig, Brockhaus, 1844-1846, 3 vol., t. I : 1513-1532, p. 65. En 1519, Marguerite avait récupéré son titre de régente perdu en 1515 lors de la déclaration de majorité de son jeune neveu Charles. Toutefois, ce n'est qu'en 1522 qu'elle verra ses pouvoirs clairement définis : Laetitia V. G. Gorter-Van Royen, *De regentessen van Karel V in de Nederlanden. Beeld en Werkelijkheid*, dans *Tijdschrift voor Geschiedenis*, t. CX (1997), p. 174-176.
- 2 Sur la première partie du règne de Charles Quint et la nouvelle organisation de l'Empire, voir notamment Carl Brandt, *Charles Quint (1500-1558)*, trad. fr., Paris, Payot, 1939, p. 67-327 ; Geoffrey Parke, « Le monde politique de Charles Quint », dans *Charles Quint (1500-1558). L'empereur et son temps*, dir. Hugo Soly, Arles, Actes Sud, 2000, p. 116-150 ; Pierre Chaunu et Michèle Escamilla, *Charles Quint*, Paris, Fayard, 2000, p. 97-235. Sur les liens entre l'empereur et sa famille, voir Maria José Rodríguez-Salgado, « Charles Quint et la dynastie », dans *Charles Quint. L'empereur et son temps*, op. cit., p. 27-111.

À partir de cette époque, les liens politiques, mais aussi affectifs, de l'empereur avec ses représentants, peuvent être jugés à l'aune d'une correspondance à caractère contraignant, véritable clé de voûte d'un édifice politique fort complexe en raison de ses disparités³. Ce sont ces échanges de lettres qui serviront à formuler les objectifs politiques, à définir les priorités, à coordonner les actions⁴. Outre donc une prise de la température des liens entre les correspondants, c'est aussi à une meilleure compréhension du lent

- 3 En ce qui concerne plus particulièrement les Pays-Bas et la période envisagée ici, la majeure partie de ces correspondances est conservée au Haus-, Hof-, und StaatsArchiv (HHStA), à Vienne. Voir à ce sujet Laetitia V. G. Gorter-Van Royen, « Die Familienkorrespondenz im Haus-, Hof-, und Staastarchiv aus der Epoche Karls V. und die Niederlande », *Publication du Centre européen d'études bourguignonnes*, n° 36, 1996, p. 139-147. Une entreprise d'édition systématique de la correspondance échangée entre Charles Quint et Marie de Hongrie a débuté voici peu : *Correspondance de Marie de Hongrie avec Charles Quint et Nicolas de Granvelle*, éd. Laetitia V. G. Gorter-Van Royen et Jean-Paul Hoyois, t. I : 1532 et années antérieures, Turnhout, Brepols, 2009. Le deuxième tome, couvrant les années 1533-1534, est en préparation. Pour la correspondance entre Charles et Marguerite d'Autriche au cours de sa seconde régence (1519-1530), une telle publication n'a pas encore vu le jour, contrairement à ce qui existe pour sa première régence (1507-1515) : *Correspondance de l'empereur Maximilien I^{er} et de Marguerite d'Autriche, sa fille, gouvernante des Pays-Bas, de 1507 à 1519*, éd. André Le Glay, Paris, Société de l'Histoire de France, 1839, 2 vol. (voir aussi la contribution de Gilles Docquier dans le présent volume). On se reportera donc essentiellement pour la deuxième régence de Marguerite à *Correspondenz des Kaisers V.*, éd. cit., t. I, qui regroupe une trentaine des lettres échangées entre Charles et sa tante. Parallèlement, la correspondance, également très fournie, entretenue bilatéralement par Ferdinand d'Autriche avec ses frère et sœur Charles et Marie – quatre tomes ont déjà été publiés – complètera notre compréhension des liens unissant Charles et Marie : *Die Korrespondenz Ferdinands I.*, t. I : *Familienkorrespondenz bis 1526*, éd. Wilhelm Bauer, Wien, Böhlau, 1912 ; *Die Korrespondenz Ferdinands I.*, t. II/1-2 : *Familienkorrespondenz 1527-1530*, éd. Wilhelm Bauer et Robert Lacroix, Wien, Böhlau, 1937-1938 ; *Die Korrespondenz Ferdinands I.*, t. III : *Familienkorrespondenz 1531-1532*, éd. Herwig Wolfram et Christiane Thomas, Wien, Böhlau, 1973-1984, 4 vol. ; *Die Korrespondenz Ferdinands I.*, t. IV : *Familienkorrespondenz 1533-1534*, éd. Christopher Laferl et Christina Lutter, Wien, Böhlau, 2000. Conséquence du double mariage austro-hongrois voulu par l'empereur Maximilien, la correspondance entre Marie et son frère Ferdinand, débute antérieurement à celle entretenue avec Charles.
- 4 Charles, Ferdinand et Marie ont échangé une correspondance d'un professionnalisme inédit au XVI^e siècle. Sur le plan quantitatif, son importance se dessine dans le volume qui nous en est resté : près de 100 000 lettres dans les dépôts de Vienne, Simancas et Bruxelles, pour ne citer que les plus importants. Sur le plan qualitatif, ces princes ont expérimenté un instrument politique puissant ayant servi tout autant la politique intérieure de chacun des territoires habsbourgeois que celle menée dans l'ensemble de l'Empire. Voir à ce sujet, Heide Stratenwerth, « Aktenkundliche Aspekte der politischen Kommunikation im Regierungssystem Karls V. », dans *Karl V. Politik und politisches System. Berichte und Studien aus der Arbeit an der Politischen Korrespondenz des Kaisers*, dir. Horst Rabe, Konstanz, UVK-Universitätsverl. Konstanz, 1996, p. 41-70, et Horst Rabe, *Elemente neuzeitlicher Politik und Staatlichkeit im politischen System Karls V. Bemerkungen zur spanischen Zentralverwaltung und zur Politischen Korrespondenz des Kaisers*, dans *Das Römisch-deutsche Reich im politischen System Karls V.*, dir. Heinrich Lutz, München, Oldenbourg, 1982, p. 161-187.

processus de macération de nombreux textes normatifs que l'analyse des sources épistolaires nous invite⁵.

Si le régent veut défendre les intérêts du territoire qui lui est confié, il doit savoir trouver l'oreille de l'empereur avec des missives de qualité. Mais la qualité des lettres du régent dépendra de sa capacité à obtenir les informations nécessaires et à formuler ses questions et réponses avec clarté, intelligence et concision. De plus, le degré d'influence que le régent peut avoir sur les décisions impériales sera déterminé par la fréquence de ses lettres. Plus il écrira, moins il sera facile d'ignorer ses plaintes, ses questions, ses avis⁶.

Qu'en-est-il donc de la rédaction et de la transmission des lettres échangées entre Charles Quint et ses deux régentes aux Pays-Bas, Marguerite d'Autriche (des environs de 1520 à 1530) et Marie de Hongrie (durant les premières années de son gouvernement, soit à partir de 1531) ?

Les nappes de brouillard qui enveloppent encore maints aspects de ce vaste sujet ne m'autoriseront pas à tout envisager au fil de ces quelques pages. Ainsi, je privilégierai tout particulièrement un pan de ces correspondances, à savoir la correspondance autographe et/ou secrète, c'est-à-dire celle qui passe directement des mains de l'empereur dans celles de la régente, et vice-versa, voire aussi, dans certains cas, dans quelques rares mains autorisées⁷. Ces missives nous permettent de disposer d'un bon laboratoire pour une analyse des relations interpersonnelles, ceci en opposition avec les lettres stéréotypées écrites par les secrétaires, et qui, hormis quelques nuances, ne laissent pas apparaître de réelles différences entre l'époque de Marguerite d'Autriche et celle de Marie de Hongrie. Toutefois, quantitativement et pour les lettres autographes, le rapport est largement favorable à Marie, leur nombre étant très réduit pour Marguerite.

Dans l'instruction délivrée à Marguerite d'Autriche, le 1^{er} juillet 1519, marquant ainsi le début de sa deuxième régence, il est stipulé que l'« empereur veult diligemment estre adverty [...] des matieres d'importance [...] et en attendre sa responce [...] », et qu'elle prenne « le principal soing et charge

5 Jean-Paul Hoyois, « La correspondance entre Marie de Hongrie et Charles Quint avant et au début de la régence : une édition sur le métier », dans *Marie de Hongrie. Politique et culture sous la Renaissance aux Pays-Bas. Actes du colloque tenu au Musée royal de Mariemont les 11 et 12 novembre 2005*, dir. Bertrand Federinov et Gilles Docquier, Morlanwelz, Musée royal de Mariemont, 2008, p. 52-60.

6 *Correspondance de Marie de Hongrie...*, éd. cit., t. 1, p. vii.

7 *Ibid.*, n° 280/2, p. 514, Nicolas de Granvelle, premier secrétaire de l'empereur pour les Pays-Bas, à Marie de Hongrie, 8 octobre 1532, orig. autog. : « [...] par autres lectres appart, dont la superscription fait mention de les mectre és mains de vostre magesté ».

de ses affaires secrets qui se traicteront par chiffre et aultrement [...] »⁸. En février 1533, Charles précise à sa sœur Marie de Hongrie que, « quand il y aura chose qu'il veult estre tenue secrete, [l'empereur] l'escrira seulement de sa main [...]. Et que la royne face le semblable⁹ ». Ces deux citations, distantes d'une petite quinzaine d'années, outre qu'elles tracent une frontière entre divers types d'informations à fournir – les unes à ne pas divulguer¹⁰, les autres que nous pouvons qualifier de plus ordinaires, et qui se traiteront *via* les chancelleries –, mettent en scène une des principales caractéristiques qui distinguent les relations épistolaires entre Charles et sa tante Marguerite d'une part, entre Charles et sa sœur Marie, d'autre part. Moyen de correspondance fort peu utilisé entre l'empereur et Marguerite, la lettre autographe s'octroie une place de choix dès le début de la régence de Marie¹¹.

- 8 Andreas Walther, *Die burgundischen Zentralbehörden unter Maximilian I. und Karl V.*, Leipzig, Duncker und Humblot, 1909, p. 92. Le recours à la correspondance chiffrée, plutôt qu'à une lettre autographe, peut se justifier pour plusieurs raisons. Par exemple : « Monseigneur [...] je vous respondroye sur chascun point par lectres de ma main, n'estoit le dangier des chemins qui me contraint user de ziffre, et par ceste et autre suppleer, ce que scay ne vous seroit agreable n'estre escript d'autre maniere » (Marguerite à Charles, 26 mai 1529, dans *Correspondenz*, éd. Karl Lanz, n° 117, p. 300).
- 9 Vienne, HHStA, Belgique PA 25/1, fol. 146r. Sommaire de la lettre autographe de Charles à Marie du 1^{er} février 1533. Notre doute est grand sur la perception que Maria José Rodriguez-Salgado, « The Art of Persuasion: Charles V and his Governors », dans *Power and Persuasion. Essays on the Art of State Building in Honour of W. P. Blockmans*, dir. Peter Hoppenbrouwers, Antheun Janse et Robert Stein, Turnhout, Brepols, 2010, p. 59-82 (p. 67), a du terme *secret* : quelque chose qui ne soit pas négociable au sein des conseils. Personnellement, l'analyse de plusieurs centaines de lettres autographes nous fait plutôt pencher pour quelque chose qui ne soit pas à divulguer à n'importe qui et à n'importe quel moment, sans en avoir pesé le pour et le contre au plus haut sommet.
- 10 Même le premier secrétaire de Charles Quint, Nicolas de Granvelle, pourtant en parfaite symbiose avec son maître, ne peut les lire ni les ouvrir, du moins et à notre connaissance, de sa propre initiative. *Correspondance de Marie de Hongrie...*, éd. cit., t. I, n° 244/1, p. 441, Granvelle à Marie, 2 septembre 1532, orig. autog. : « Madame, ou mesme instant que je receu vendredi dernier le paquet de vostre magesté, je baillis a l'empereur les lectres que luy escripviés de vostre main, et luy leu celles de secretaire ».
- 11 À plusieurs reprises, il fait état de la supériorité hiérarchique, de la priorité à accorder aux missives autographes : *ibid.*, n° 237/7, p. 421, Granvelle à Marie, 21 août 1532, orig. autog. : « Je feray faire une lectre de secretaire de par sa magesté a vous madame, touchant la provision que sadite magesté fait desdits offices [...]. Mais je l'ay esciemment differé affin que les premieres nouvelles vous en vinsent de la main de sadite magesté [...] ». Voir également Laetitia V. G. Gorter-Van Royen, « Maria von Ungarn als Korrespondentin », dans *Maria von Ungarn (1505-1558). Eine Renaissancefürstin*, dir. Martina Fuchs et Orsolya Réthelyi, Münster, Aschendorff, 2007, p. 47-58. Sans autre précision, Jane de Jongh, *Marguerite d'Autriche*, Bruxelles, s.n., 1944, p. 169, dit qu'un des secrétaires de la tante de l'empereur, jouissant de la confiance pleine et entière de la régente, s'occupait des affaires urgentes et de la correspondance secrète. Dans les cas spéciaux, lorsqu'elle ne voulait pas initier à ses projets ses collaborateurs même les plus dévoués, Marguerite écrivait elle-même ses lettres.

Tentons d'en comprendre les tenants et les aboutissants.

Bien qu'il soit prouvé que le recours à la correspondance autographe se développe au fil du xvi^e siècle dans les milieux princiers – volonté de mieux personnaliser l'échange, compensation à une séparation parfois fort longue¹² –, cela ne suffit pas, loin de là, à expliquer le cas qui nous occupe ici. Surtout quand on connaît le désamour qui existait entre Charles et les besognes d'écriture¹³. Toutefois, et à nos yeux, cette constatation générale doit obligatoirement s'accompagner de fortes nuances. En effet, il serait bien hasardeux d'en faire une caractéristique omniprésente dans l'attitude du monarque, sinon comment expliquer le traitement de faveur réservé à Marie ? En 1532, il s'excuse auprès de sa sœur de la brièveté de sa lettre, « car aultrement elle seroyt mal escrite pour ce qu'il y deux heures que je ne fay autre chose, més c'est a ma fame. Et pour ce, la peyne m'en est plus grande¹⁴ », ou lui confesse : « Je disoys bien que sy je alongoys ma lectre, qu'elle seroyt pis escripte en la fin que au commencement, davantage que je me suis fort hasté a l'escrivre. Et pour ce, pardonnés les fautes¹⁵ ». Nicolas de Granvelle, son premier secrétaire pour les affaires des Pays-Bas et de l'Empire depuis 1530, personnage qualifié de « bon licet de l'empereur¹⁶ », n'hésitait pas à lui tirer l'oreille à ce sujet, le pressant continuellement

12 *Correspondance de Marie de Hongrie...*, éd. cit., t. I, n° 101/1, p. 181, Marie à Charles, 21 avril 1532, minute autog. : « Puisque ne puis euser de mon office de bouche, le faitz par lectre [...] » ; Vienne, HHStA, Belgien PA 25/4, Marie à Charles, 20 janvier 1533, minute autog., fol. 35r : « Vous estes monseigneur asteure pour vous eslonger de sorte que ne say sy poray sy souvent avoir de voz nouvelles [...] » ; Vienne, HHStA, Belgien PA 25/4, Marie à Charles, 14 février 1533, minute autog., fol. 43r : « Monseigneur, voiant que chaque bon et leal serviteur ou servante est tenue d'avertir son seigneur et mestre pour son aquit, le bien et le mal de ses affaires [...] n'ay peu lesser pour mon aquit vous avertir la perplexité en quoy je me trouve [...] Et j'eust bien desiré le pooir faire moy mesmes de bouche [...] ». Dans cette optique, la lettre, même autographe, semble ne pas toujours suffire. Le porteur de la lettre, généralement une personne de confiance, est alors chargé d'en faire un commentaire oral et plus détaillé. Si ce procédé permet d'atténuer le sentiment de distance entre l'expéditeur et le destinataire, il évite aussi dans certains cas, que la lettre ne soit trop longue. Voir par exemple, Vienne, HHStA, Belgien PA 25/2, Charles à Marie, 1^{er} février 1533, orig. autog., fol. 168r : « Madame ma bonne seur, j'ay par Yve receu vostre lectre datee du xxx^e de decembre, et depuis une autre vostre lectre du xii^e de jenvy, et par yselles, aussy par la credence dudit Yve, entendu de vos nouvelles et ce que luy avés ordonné me dyre. Et pour ce que sur tout luy ay parlé au long et ordonné vous en fayre raport, ce qu'il saura bien fayre, m'en remestera y a ce qu'il vous en dyra [...] ». Christine Benevent, « La correspondance d'Érasme : fonctionnement, fonctions et fictions d'un réseau épistolaire », dans *Réseaux de correspondance à l'Âge classique (xvi^e-xviii^e siècle)*, dir. Pierre-Yves Beaurepaire, Jens Häselser et Anthony MacKenna, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2006, p. 17-32 (p. 28), rapporte qu'Érasme trouvait peu prudent de tout confier à une lettre. Mais revers de la médaille, note l'auteur, les véritables messages, souvent délivrés oralement par l'intermédiaire d'un tiers, n'ont pas laissés de traces.

13 Voir notamment à ce sujet M. J. Rodriguez-Salgado, « The Art of Persuasion », art. cit., p. 64-68.

14 *Correspondance de Marie de Hongrie...*, éd. cit., t. I, n° 246/2, p. 447, 4 septembre 1532, orig. autog.

15 *Ibid.*, n° 234/20, p. 415, 21 août 1532, orig. autog.

16 François Thibaut, *Marguerite d'Autriche et Jehan Lemaire de Belges, ou de la littérature et des arts sous Marguerite d'Autriche*, Paris, Leroux, 1888, p. 39.

à écrire les lettres de sa main afin d'éviter à trop retarder l'expédition du courrier : « Madame, je confesse plainement que l'on a beaulcoup tardé a respondre aux lectres de vostre majesté, mesmes a celles touchant les affaires de par dela, receues lorsque la court se partit de Barcelonne. Et pourrez veoir la cause de la tardance par ce que l'empereur vous en escript, et Dieu scet qui m'en a fort ennuyé et n'a tenu par mon importunité. Mais comme qu'il en soit, avec les empeschemens que a la verité sont esté des plus grans, il y a tousjours longueur quant sa majesté doit escrire de sa main¹⁷ ».

Aux environs de 1530, il est admis que Charles prend une part plus active, plus personnelle, à la conduite des affaires. Il devient aussi plus assidu à l'écriture et adopte un langage moins conforme : « Et a ceste cause, n'estoyt besoing fayre vos excuses de m'escrire sy privement les folyes comme dites, car je ne les ay veu. Et icelles ne le sont synon propos pour ce deslaser après avoyr escript les affayres et fayt autres choses quy rompent la teste au gens. Et pour le non vous rompre avec plus longues lectres, feray fin [...]»¹⁸ ». En effet, sa froideur quasi légendaire, la distance qu'il affichait jusqu'alors, s'estompe quelque peu¹⁹.

17 Vienne, HHStA, Belgien PA 23/2, Granvelle à Marie, 31 juillet 1533, orig. autog., fol. 21r. Sur ce personnage de premier plan, voir notamment la biographie que lui a consacré Daniel Antony, *Nicolas Perrenot de Granvelle, premier conseiller de Charles Quint*, Clamecy, Éditions du Sekoya, 2006. Le manque de réponses de l'empereur aux missives de ses régentes aux Pays-Bas est à l'époque de Marguerite (période où les lettres autographes de Charles sont très rares) parfois durement ressenti : « Monseigneur, vostre absence [...] et la nécessité en laquelle je me trouve [...] me donnant occasion de passer ou dissimuler de beaucoup de choses que autrement je ne feroye [...]. Et je vous suplye souvent avoir de vos nouvelles. Il n'est riens que tant desespere vos subjects que faulte de nouvelles de vous [...] » (*Correspondenz*, éd. K. Lanz, n° 9, p. 94, 21 février 1524). Le procès intenté à Charles par certains historiens comme Maria José Rodríguez Salgado – voir notamment ses deux contributions déjà citées notes 2 et 9 – à propos de son esprit lent à réagir, de son manque de célérité à traiter les affaires, est-il fondé ? Après tout, l'incriminé n'était-il pas le premier à le reconnaître, s'excusant continuellement de son éternelle paresse ? Le grand mérite de l'empereur n'est-il pas *a contrario*, d'avoir su s'entourer de conseillers d'une haute compétence (Gattinara, Granvelle père et fils, Los Cobos, etc.) et d'avoir été indéniablement un excellent capitaine d'équipe au sein de sa famille ?

18 *Correspondance de Marie de Hongrie...*, éd. cit., t. I, n° 40/5, p. 59, Marie à Charles, 28 janvier 1532, orig. autog.

19 Le constat d'Hugo Soly, « Introduction », dans *id.*, *Charles Quint et son temps*, op. cit., p. 12-13, repris dans des termes assez semblables par Maria José Rodríguez-Salgado, « Charles Quint et la dynastie », art. cit., p. 61, et « The Art of Persuasion », art. cit., p. 70-82, attestant que Charles « veillait à ne pas confier au papier ses pensées et sentiments les plus profonds », que « ses lettres sont généralement brèves et concrètes, même quand elles s'adressent à des parents proches jouissant de son entière confiance », et que, « dans les pièces de sa main où il développe une vision plus ample, l'empereur se garde d'écrire la moindre phrase qui puisse entrer en contradiction avec l'image de sa personne qu'il a soigneusement construite » méritent plus que des nuances. Si la tristesse que l'empereur exprima lors du décès de son neveu Jean de Danemark est le contre-exemple trop souvent cité pour illustrer son mutisme épistolaire en matière de sentiment (voir *Correspondance de Marie de Hongrie...*, éd. cit., n° 229/1, p. 399-400, Charles à Marie, 13 août 1532, orig. autog.), une lecture exhaustive de sa correspondance autographe

Cette période marque un tournant important dans sa vie. Les décès du grand chancelier Gattinara et de Marguerite d'Autriche, deux personnalités aux allures

avec Marie prouve à souhait qu'il savait dépasser ce schéma quelque peu réducteur, et pas seulement à propos de ses ennuis de santé et des parties de chasse. Sa lettre à Marie du 31 juillet 1533 (Vienne, HHStA, Belgien PA 25/2, fol. 235r-238v), une période où Marie est découragée et songe à abandonner la régence des Pays-Bas, est d'une rare intensité : « Madame ma bonne seur, j'ay receu tant de vos lectres ausqueles n'ay respondu que j'en ferays ungne bien grande de seullement les resyter. Et a ceste cause, n'en feray redite, més bien vous veulx avertyr que par ceste, vous respondray a toutes celles que m'avés escript tant de vieilles dates que de nouvelles par ce derny courier. Et a celle que Emyrecourt et mestre Loys me presenterent dernyement, vous respondray par eulx quy vont a leur journees, et a celles de Varas, vous respondray par luy, lequel despescheray tost et en sachant plus d'amendement au mal de ma femme, duquel aussy ce porteur, Richart, vous pourra mieulx avertyr que moy, veu que il pasera par le lieu ou elle est demouree malade, tant y a que j'ay bien esté forcé d'estre de bon gouvernement. Et encores faudra que je le soye au moyns tout le moys qu'il vient, combien qu'il est propice pour les chaleurs que ycy fait, s'il m'en desplest il, car c'est trop tost après sy longue abstinence. Et povés estre bien aseurer que a fayre aynsy, je ne pourveray par dela de ce que désirés, je suis ja sy faché de ce mal que je ne say qu'en doys dire. Je vous veus bien confesser que outre ma paresse acoustumee, ce a esté cause que j'ay tant tardé a vous escrire et respondre sur ceste facherye et ces chaleurs, je ne me suis trouvé pour le povoyr fayre. De m'escuser sur les cortés, ce seroyt excuse, car je n'y ay ancores tant travaillé que ce ay esté cause de tant de tardance pour avoyr tant a quoy respondre, et moy tant de paresse de ce fayre, de quoy vous demande pardon [...]. Des termes que ceulx de dela usent, je le pues juger par ce que j'en vis et congnois sur la condycion de plusieurs d'eux. Més a ce, n'y a autre remede que ce que vous en ay escript, et me respondés de mesmes. Je ne fays doute que ce vous donne plus de facherye de moy et d'empeschement, et vous mest plus de difficulté a entendre aus affayres [...], vous y faut madame ma bonne seur, efforcer, et pour ce ne vous rebouter n'y craindre le scandale, car ils seront les plus sages. Et quant ils ne le seryont, je y mesteroy ordre, et ne vous y leseroy en ceste confusyon, més vous prie que pour ce, ne vous lasiés de bien fayre, car en la fin, quant ils verront que ce ne leur prouffitera de rien, ils congnoisteront leur faute, et se laseront de telles fasons de fayre que rien ne vayllent. Et a ce propos, pour ce qu'il me samble que ce que m'escripvés de vostre imposibylté, vous vidier prinsyalement de telles et autres ocasyons samblables, et de difycultés que ce presentent devant vos yeulx, samblablement que les maladyes que les gens ont ordynayement, les fayt penser que ils ne peullent porter les paynes que causent ycelles, veu que je me suis trouvé empesché de toutes telles pensees et plusieurs autres. Et que après les avoyr chassees, j'ay trouvé souvent que povoyz et avoyz le moyen de mieulx povoyr fayre et supporter le travail et afayres aynsy que quelque foys, il faut ce supporter et fayre ce que l'on peut, car a l'impossible nul n'est obligé [...]. Aussy ma seur, vous faut penser que sy n'estyés en ceste charge, la faute que m'y feryés, et la faute qu'il y a de personnes pour y mestre, et bien le savés, et la faute que par vostre absence y auroyt, vous en seryés cause, et Dieu seroyt de ce plus deservy que de quelque foys. Et toutes celles que vostre santé le requiert, prinsyés vos ayses et repos, et a ceste cause, vous prie pour le present, non seulement parler de ceste vostre absence, més ancores non y penser, car je vous assure qu'elle ne me convyent en fason du monde. Et quant l'aürés bien pensé ne say sy aussy, elle vous convyent tant que il le vous samble. Més affin que de ce ne vous viengne mal, je vous prie ne pretendre plus que de porter ny plus les choses a ceur que pour vostre santé et bien des affayres bonnement fayte convyendra. Je vous pues conseiller en ce, car j'en ay experyence, non que je veulle dyre que je fays tout ce que je doys, ayns croyz que peu le font ny peullent fayre, més que l'on face le mieulx que nos forces peullent porter, tant les corporelles que celles des biens et affayres. Dieu ne demande plus que le possible, et pour ce, vous prie ancores de rechief que pour l'amour que me portés, veullés fayre ce que desja est dit, et comme de vous madame ma bonne seur, j'ay la vraye confiance ».

presque étouffantes pour le jeune empereur qui vient de se faire couronner par le pape, le soulagent presque et le décide à prendre son destin en main²⁰. Depuis sa déclaration de majorité en 1515, Charles, bien aidé de quelques-uns de ses conseillers, a toujours nourri quelque méfiance à l'égard de Marguerite d'Autriche. À la même période, ne lui avait-elle pas fait déclarer par voie de mémoire : « [...] puisque ainsi est que je congnois evidamment, après avoir eu assés longue patience, que par divers moyens [...] l'on tache vous donner souspeçon sur moy [...] pour me retirer de vostre bonne grace et confiance [...] »²¹. Cet antagonisme trouve principalement son origine à l'époque où l'éducation du futur empereur passa des mains de Marguerite, anglophile convaincue, dans celles de Guillaume de Croÿ, seigneur de Chièvres, partisan d'un rapprochement avec la France, et donc adversaire politique de la tante de Charles²². Vis-à-vis de sa sœur Marie, il n'avait aucune raison d'adopter cette attitude. De plus, Marguerite avait déjà exercé la régence des Pays-Bas quand Charles la prit à son service. Marie, âgée de 26 ans, prenait quant à elle les rênes du gouvernement de provinces qu'elle avait quittées depuis longtemps. Marguerite disposait de ressources financières personnelles non négligeables. Marie laissait derrière elle la déroute hongroise et revenait dans les provinces de son enfance sans le sou, donc totalement dépendante de ses deux frères, Charles et Ferdinand²³. Marguerite, la tante et « presque mère » n'entendait pas se faire damer le pion par un neveu qu'elle avait en partie éduqué, par qui elle voulait être respectée et pour qui elle s'était dépensée corps et âme dans son élection à l'Empire. Elle s'accrocha donc à sa tâche de gouvernante qui selon ses propres dires, ne pouvait être mieux exercée que par elle²⁴. Marie n'avait pas de telles exigences à faire valoir vis-à-vis de Charles et montra à plusieurs reprises, du

20 Sur le tournant de 1530 et la symbolique qui entoure le couronnement de Bologne, voir notamment Juan Carlos D'Amico, *Charles Quint, maître du monde : entre mythe et réalité*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2004.

21 Mémoire de Marguerite présenté à Charles d'Autriche (Bruxelles), 20 août 1515, dans *Correspondance de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas avec ses amis, sur les affaires des Pays-Bas, de 1506-1528*, éd. Laurent-Philippe-Charles Van den Bergh, Leyde, S. et J. Luchtmans, 1845-1847, 2 vol. t. II : 1511-1528, n° 226, p. 117-118.

22 Sur ce personnage, voir la biographie de Georges Dansaert, *Guillaume de Croÿ-Chièvres, dit le Sage (1458-1521)*, Paris, J. Vermaut, 1942.

23 Sur les années hongroises de Marie, voir notamment : Laetitia V. G. Gorter-Van Royen, *Maria van Hongarije, regentes der Nederlanden. Een politieke analyse op basis van haar regentschapsordonnanties en haar correspondentie met Karel V*, Hilversum, Verloren, 1995, p. 69-94 ; Orsolya Réthelyi, « Ambiguous Loyalties? Mary as Queen of Hungary (1521-1526) », dans *Marie de Hongrie. Politique et culture...*, op. cit., p. 13-24, ainsi que la plupart des contributions réunies dans *Maria von Ungarn, op. cit.*

24 Karl Lanz, *Staatspapiere zur Geschichte des Kaisers Karl V. aus dem königlichen Archiv und der Bibliothèque de Bourgogne zu Brüssel*, Stuttgart, Lanz, 1845, p. 36 (Instruction de Marguerite pour Pierre de Rosimboz envoyé vers l'empereur, 16 avril 1527).

moins dans les premières années de sa régence, son désintéressement pour la mission qui lui avait été confiée²⁵. Néanmoins, elle ne voulait pas décevoir. Si Marguerite faisait valoir l'expérience acquise, Marie n'allait pas se montrer telle une régente naïve, une simple exécutrice des volontés du *pater familias*²⁶.

L'accroissement de la correspondance autographe observé dès le début de la régence de Marie est-il le reflet d'une évolution des comportements dans le traitement des affaires, découle-t-il d'une redéfinition des rapports qui doivent être entretenus entre l'empereur et sa régente, ou bien est-il le miroir de profondes affinités familiales ? À moins qu'il ne s'agisse de tout cela à la fois ?

À Marguerite d'Autriche, en 1522, à Marie de Hongrie, en 1531, l'empereur fait délivrer trois textes servant à baliser les pouvoirs de la régente. Deux d'entre eux sont officiels donc publics : le plein-pouvoir et l'instruction ; le troisième, officieux : l'instruction secrète ou restriction, seulement connue de la régente, de l'empereur et d'un groupe restreint de conseillers²⁷. Comme ce n'est ni le lieu ni le moment de nous étendre sur ce sujet, retenons néanmoins qu'une comparaison entre les instruction et restriction remises à Marguerite et celles adressées à Marie, montrent clairement que les pouvoirs de Marie sont plus étendus : principalement dans les matières financières, mais aussi en ce qui concerne sa liberté d'action dans l'arbitrage et la conclusion des débats au sein des conseils, et pour ce qui intéresse particulièrement notre

25 Vienne, HHStA, Belgien PA 25/4, fol. 43r, Marie à Charles, 14 février 1533, minute autog. : « [...] je tiens vostre majesté bien recors des remonstrances que devant vostre parlement voz consaulx d'estat et finanses, et moy, quy lors estoie bien nouvelle venue et batarde des affaires que prenoie en serge par vostre commandement, vous fimes, et de la creinte que aviemes de pas pooir satisfaire aulx serges » ; Vienne, HHStA, Belgien PA 25/4, fol. 48v-49r, Marie à Charles (instruction donnée à Philippe de Croÿ, duc d'Aerschot), 14 février 1533, orig. autog. : « Suplira ledit duc sa majesté de ma part, en toute humilité et pour l'onneur de Dieu, qu'il luy plaise y mestre le remede, ou sy sa majesté ne le peult faire, le suplira de ma part qu'il luy plaise avoir regart que l'obeissance que luy dois et l'amour que luy porte m'amene a venir en sest estat dont suplira de rechieff sa majesté sy très humblement qu'il est possible, qu'il luy plaise en sest endroit garder mon honneur et plus tost me deserge de seste serge, voiant que sans ce ausy ne m'est assés idoine, et ne doute aultres le feroient en tout endroit mieulx que moy. Et que sa majesté aie plus de regart aulx justes causes quy me meuvent de luy de ce suplier que a ce que le duc luy pora dire de soy mesmes ».

26 Citons ici deux contributions incontournables sur le sujet : L. Gorter-Van Royen, « De regentessen van Karels V », art. cit., p. 169-197, et « Les régentes de Charles Quint aux Pays-Bas. Marguerite d'Autriche et Marie de Hongrie », dans *Marie de Hongrie. Politique et culture...*, op. cit., p. 25-32.

27 Ces différents textes sont confrontés dans L. Gorter-Van Royen, *Maria van Hongarije*, op. cit., p. 145-158 et 326-339. Pour l'instruction secrète délivrée à Marie en 1532, texte connu par une copie du XVIII^e siècle redécouverte depuis peu, voir *Correspondance de Marie de Hongrie...*, éd. cit., t. I, n^o 24, p. 35-41. D'une manière plus générale, voir aussi Horst Rabe et Peter Marzahl, « "Comme représentant nostre propre personne" - Regentschaften und Regentschaftsordnungen Kaiser Karl V. », dans *Karl V.*, op. cit., p. 71-94.

propos, dans le rôle central qui lui est conféré dans la communication entre l'empereur et le gouvernement des Pays-Bas. En effet, pendant la régence de Marguerite, les grands seigneurs disposaient d'une assez grande liberté pour correspondre directement avec Charles. À partir de 1532, ceux-ci sont tenus de le faire par l'intermédiaire de la régente à qui l'empereur, semble-t-il très confiant en sa sœur, renverra ses réponses. La masse impressionnante des lettres conservées à Vienne en est un bon indicateur : dès le début de la régence de Marie, le nombre des missives des seigneurs diminue sensiblement alors que la quantité des lettres tant de main de secrétaire qu'autographes entre l'empereur et la régente, augmente fortement²⁸. À cet égard, il est intéressant de noter qu'en 1529, soit plus ou moins à la même époque, quand Charles confie la régence des royaumes espagnols à son épouse Isabelle de Portugal, ce n'est pas à elle qu'il confie principalement ce rôle, mais au président du conseil d'État²⁹.

170

En 1517, lors de son départ pour l'Espagne, Charles avait simplement installé un conseil de régence dans lequel Marguerite siégeait sans statut particulier : mesure fort probablement conseillée à Charles par le déjà nommé Guillaume de Croÿ. Dans son sillage, le Habsbourg entraînait quelques inconditionnels de Marguerite d'Autriche, notamment Gattinara bientôt revêtu des habits de grand chancelier de tous les territoires de Charles. Si Marguerite a favorisé cette promotion, l'on connaît aussi le rôle joué inversement par Gattinara dans la restitution du titre de régente à Marguerite en 1519 et dans la redéfinition de ses pouvoirs en 1522³⁰. Cette année-là, c'est lui aussi qui rédige l'instruction secrète destinée à Marguerite, texte dont s'inspirera grandement Nicolas de Granvelle pour Marie de Hongrie³¹. La présence de Gattinara dans l'entourage de Charles a donc joué en faveur de Marguerite, beaucoup plus que s'il était resté auprès de sa maîtresse. En 1521, la mort de Guillaume de Croÿ avait aussi fait le reste.

C'est à ce moment que l'on assiste à la montée en flèche d'Antoine de Lalaing, comte de Hoogstraten, véritable mentor de Marguerite d'Autriche au cours

28 L. Gorter-Van Royen, « De regentessen van Karel V », art. cit., p. 185-186, et *ead.*, « Die Familienkorrespondenz... », art. cit., p. 142-143.

29 Voir à ce sujet Peter Marzahl, « Regentschaft und Regierung in Spanien: Die Führung der Geschäfte während der ersten Regentschaft der Kaiserin Isabella », dans *Karl V*, *op. cit.*, p. 95-116, et M. J. Rodriguez-Salgado, « The Art of Persuasion », art. cit., p. 70-74.

30 *Correspondance politique et administrative de Laurent Gorrevod, conseiller de Marguerite d'Autriche et gouverneur de Bresse*. Première partie : 1507-1520, éd. André Chagny, Mâcon, Protat, 1913, p. 388-390 ; Andreas Walther, *Die burgundischen Zentralbehörden*, *op. cit.*, p. 203-204 ; L. Gorter-Van Royen, « De regentessen van karel V », art. cit., p. 174-175.

31 *Ead.*, *Maria van Hongarije*, p. 155-158, et *Correspondance de Marie de Hongrie...*, éd. cit., n° 24, p. 35-41.

de sa deuxième régence³². Entre autres offices d'importance, il gère les biens personnels de la régente, mais surtout va garder la haute main sur les finances des Pays-Bas jusqu'en 1530. Un vice-régent ? En quelque sorte... Au cours de ses absences, Marguerite se hasarde peu à traiter les affaires importantes et lui écrit donc lettre sur lettre pour hâter son retour. À juste titre, un ambassadeur français indiquait à son encontre qu'à lui seul, Lalaing avait plus d'influence que tout le conseil privé réuni ; sans lui rien ne se passait³³. Ce manque de collégialité dans le processus décisionnel a pour conséquence de mécontenter beaucoup de monde, et au premier chef, l'empereur qui désapprouva sa tante publiquement³⁴. L'a-t-il fait à plusieurs reprises ? Probablement. L'une des répliques les plus cinglantes que Charles ait pu adresser à Marguerite date des lendemains de la victoire de Pavie alors qu'il est en train de négocier les conditions de libération de François I^{er}. Au même moment, Marguerite, sans l'avertir, conclut une paix séparée avec la France. Dans une lettre d'août 1525, l'empereur sort de ses gonds : « Nous vous avertissons, madame, que trouvons assez étrange et ne soyons pas content que pareil chose a pu se passer sans prendre conscience de nos volontés et sans commandement, charge et plein pouvoir de nous³⁵ ». À titre de comparaison, il est intéressant de signaler l'attitude affichée par Charles à l'égard de Marie de Hongrie, qui avait aussi dérogé aux instructions, lors de la conclusion de la trêve de Bomy en 1537 : « [...] combien que ceste ampliacion pourra bailler occasion de sentiment a mes autres royaulmes, pays et subgetz comme povez penser, toutesfois selon l'entiere confidence que j'ay en vous et que estant sur le lieu povez myeux entendre ce qu'il emporte [...] a mesdits pays de par dela [...]. Je vous remectz en faire comm'il semblera le myeux et auray ce qu'en ferez agreable et povez promectre que je le ratiffieray³⁶ ». L'indépendance que Marguerite manifestait de plus

- 32 Au sujet d'Antoine de Lalaing, voir Daniel Coenen, « de Lalaing, Antoine », dans *Nouvelle biographie nationale (de Belgique)*, Bruxelles, t. VII (2003), p. 104-110 ; Hans Cools, *Mannen met macht. Edellieden en de Moderne Staat in de Bourgondisch-Habsburgse landen (1475-1530)*, Zutphen, Walburg Pers, 2001, p. 243-245 ; Joseph Lauwerys, « Lalaing, Antoon van », dans *Nationaal biografisch Woordenboek (van België)*, Bruxelles, t. I (1964), col. 654-660.
- 33 L. Gorter-Van Royen, « De regentessen van Karel V », art. cit., p. 176 ; Gilles Docquier, « *Tousjour loyal, quoy que advienne* ». *Les Relations entre la régente Marguerite d'Autriche et les grands officiers dans les Pays-Bas habsbourgeois (1507-1530)*, mémoire de licence inédit, université catholique de Louvain, 2004, p. 121.
- 34 L. Gorter-Van Royen, « De regentessen van Karel V », art. cit., p. 176 ; G. Docquier, *Les Relations entre la régente...*, op. cit., p. 133-135. Toutefois, pour Marguerite, voir Karl Lanz, *Staatspapiere*, op. cit., p. 34-35, il n'était pas possible de complaire à chacun.
- 35 L. Gorter-Van Royen, « Les régentes de Charles Quint aux Pays-Bas », art. cit., p. 30.
- 36 Jean-Paul Hoyois, « Une pause dans les guerres entre l'Empire et la France : la trêve de Bomy (30 juillet 1537) », *Publication du Centre européen d'études bourguignonnes*, n° 53, 2013, p. 261-268. Bomy est situé au sud de Théroouanne (France, dép. Pas-de-Calais, arr. Saint-Omer, cant. Fauquembergues).

en plus souvent à l'égard de son neveu et des instructions qui délimitaient ses pouvoirs, peuvent expliquer, en partie du moins, le fossé de méfiance qui allait grandissant entre les deux personnages. Il est vrai que cette époque est difficile : pour Charles, comment monnayer au mieux et dans l'intérêt de tout l'Empire, la captivité du roi de France ? Pour Marguerite, en bonne Bourguignonne, comment préserver le plus utilement les intérêts de ses chers Pays-Bas ? Il faut donc relativiser ces tensions et y voir une alternance de hauts et de bas. Pour preuve, d'une lettre de la main de l'empereur de février 1526, mais de laquelle nous n'avons qu'une copie du XVIII^e siècle, transparait une sérénité retrouvée : il la remercie pour la peine, le travail et la bonne volonté qu'elle prend dans ses affaires, en concluant par : « [...] ad ce satisféray de la mesme volonté reciproque que vous porte, qui n'est seullement comme de nepveu a tante, aussy comme de bon filz a vraye et bonne mere³⁷ ».

172

Parmi le grand nombre de lettres envoyées par Charles à Marguerite et qui reposent à Vienne, une seule d'entre elles, datée de 1529, est écrite de la main de l'empereur³⁸. On y subodore une fois de plus la méfiance. Il s'agit de préciser à Marguerite, la manière dont elle devra se conduire pendant les négociations qui devaient aboutir à la paix de Cambrai. Les diplomates impériaux parmi les plus fins, dont Nicolas de Granvelle, étant plongés dans les pourparlers qui allaient déboucher sur le traité de Barcelone, Charles accepta, mais du bout des lèvres, que sa tante rencontre sa belle-sœur, Louise de Savoie. Prudent jusqu'à l'extrême, le Habsbourg fit parallèlement rédiger un acte, tenu secret, dans lequel il précisait qu'en cas d'échec, il se dédouanerait de tout engagement personnel³⁹. Mais, comme on le sait, ces discussions signèrent là un des plus grands succès diplomatique de Marguerite d'Autriche⁴⁰.

En peu de temps et juste avant qu'elle ne devienne régente des Pays-Bas, Marie de Hongrie reçut plusieurs lettres de la main de Charles⁴¹, lui qui en avait envoyé si peu à sa tante. Marie et Charles, qui ne s'étaient plus vus depuis fort longtemps, reprenaient ainsi le contact. S'agissait-il d'un appel du pied ? En chair et en os, leurs retrouvailles culminent lors d'une diète tenue à Augsbourg au printemps de 1530. L'empereur songeait-il déjà à remplacer Marguerite par Marie ? Une lettre du 3 janvier 1531, dans laquelle il propose la régence des

37 *Correspondenz*, éd. K. Lanz, t. 1, n° 81 (copie d'une lettre autographe), p. 190-191.

38 Vienne, HHStA, Belgen PA 21/1, fol. 324r-326r, Barcelone, 10 juin 1529.

39 L. Gorter-Van Royen, « De regentessen van Karel V », art. cit., p. 178-179.

40 Pour mieux approcher ce succès diplomatique, voir Ghislaine de Boom, *Correspondance de Marguerite d'Autriche et de ses ambassadeurs à la cour de France concernant l'exécution du traité de Cambrai (1529-1530)*, Bruxelles, Lamartin, 1935.

41 Six lettres entre le 23 septembre 1529 et le 18 juin 1530 : *Correspondance de Marie de Hongrie...*, éd. cit., lettres n° 6, 8, 10, 11, 12 et 14.

Pays-Bas à Marie, un mois donc après le décès de Marguerite, dissipe notre doute : « Sy j'eusse cuydé que ceste mort deut avenyr, je vous eusse parlé en Ausbourg de ceste maniere, et ne vous eusse donné ceste payne que d'aller sy loing pour retourner, et aussy vous en eusse plus tost escript mon intencion, laquelle dés le premier jour estoyt la mesme que au present vous escrips⁴² ».

L'installation de Marie de Hongrie à la tête du gouvernement des Pays-Bas alla de pair avec la réorganisation des conseils centraux⁴³. Charles espérait-il que ces réformes empêcheraient sa sœur de s'écarter des priorités impériales, comme Marguerite l'avait souvent fait ? Personnellement, nous ne sommes pas encore certain que les desseins de l'empereur étaient tels. Bien que la confiance qui régnait entre eux ne doive plus être remise en question, il est plus difficile de savoir si, dès le départ, Charles avait pleinement conscience de l'énergie et de la brillante intelligence de Marie que beaucoup considéraient comme la plus capable de toute la famille⁴⁴.

En janvier 1532, Charles Quint et son premier secrétaire Nicolas de Granvelle quittent Bruxelles après avoir passé plusieurs mois à mettre Marie au courant de sa nouvelle mission. Comme nous l'avons déjà mentionné, Marie va jouer un rôle charnière dans la communication qui doit passer entre le souverain et le gouvernement des Pays-Bas. Cela a pour conséquence de faire exploser le volume de la correspondance entre l'empereur et la régente. Rien que pour 1532, on dénombre plus de 250 lettres dont une soixantaine sont autographes ; plus de 150 en 1533 ainsi qu'en 1534, etc. *Grosso modo*, celles-ci se répartissent assez équitablement entre les deux correspondants, avec une proportion de missives autographes plus ou moins stable au fil des années, soit entre 20 et 25 %⁴⁵.

Des lettres autographes de Marie, ont été conservées les minutes qu'elle en écrivait préalablement. Lorsqu'à leur relecture, elle constatait que sa main avait précédé sa pensée, elle rayait des phrases voire des paragraphes entiers, et les récrivait dans la marge ou en fin de document. Sous les ratures, il est instructif de lire ce qu'en première instance, elle avait voulu écrire. Parfois, des annotations permettent de savoir ce qu'elle a pu éventuellement modifier au tout dernier moment dans l'original, lui aussi autographe, comme par

42 *Ibid.*, n° 17a/5, p. 16, orig. autog. Henri Carton de Wiart, *Marguerite d'Autriche. Une princesse belge de la Renaissance*, Paris, Grasset, 1935, p. 244, se demande si Marguerite, elle-même, songea à proposer à l'empereur de confier la régence à Marie.

43 Michel Baelde, *De collaterale Raden onder Karel V en Filips II (1531-1578). Bijdrage tot de geschiedenis van de centrale instellingen in de zestiende eeuw*, Brussel, Paleis der Academiën, 1965, p. 17-31.

44 M. J. Rodriguez-Salgado, « Charles Quint et la dynastie », art. cit., p. 86-90.

45 *Correspondance de Marie de Hongrie...*, éd. cit., t. I, p. XLV.

exemple : « la sence de sest article est telle, més les mos sont sangés et mis en aultre forme⁴⁶ ». Dans ce cas, seules des modifications de style peuvent être observées entre la minute que la régente conserve comme aide-mémoire et l'original qui est envoyé à l'empereur. Il apparaît donc clairement que Marie était la seule à décider du contenu de sa correspondance autographe. Cela n'est pas certain pour Charles, nettement moins attiré par les écritures que sa sœur, et qui, d'après certains historiens, pouvait à l'occasion demander à ses principaux secrétaires, Granvelle et Los Cobos, de l'épauler⁴⁷. À maintes reprises, il confie à sa sœur, mais aussi à son frère Ferdinand, son manque d'enthousiasme face à cette tâche⁴⁸, s'excusant de tarder à leur écrire de sa propre main⁴⁹, mais en les

- 46 *Ibid.*, n° 101/8, p. 183, Marie à Charles, 21 avril 1532, minute autog. Une génération plus tard, Élisabeth I^{re} d'Angleterre présente une certaine similitude dans la rédaction de ses discours qu'elle rédige de sa main, les corrigeant avec force ratures, rajouts et repentirs, que l'on trouve entre les lignes précédemment écrites et dans les marges qu'ils remplissent parfois tout entières (Thierry Wanegffelen, *Le Pouvoir contesté. Souveraines d'Europe à la Renaissance*, Paris, Payot, 2008, p. 22-23). Max Bruchet, *Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie*, Lille, Danel, 1927, p. 64, atteste l'existence de certaines minutes très secrètes et chargées de ratures de la main de Marguerite, notamment dans la correspondance échangée avec son père, l'empereur Maximilien. Dans sa correspondance avec Charles, nous n'avons pu découvrir jusqu'à présent qu'une seule minute de ce type : Lille, AD du Nord, série B (chambre des comptes), lettres missives, 18915, n° 35329, non datée (apparemment 1518 ou 1519).
- 47 Toutefois, les propos de M. J. Rodriguez-Salgado, *The Art of Persuasion, op. cit.*, p. 67, nous apparaissent trop unilatéraux, du moins pour sa correspondance avec Marie. Pourquoi Charles aurait-il alors si souvent remis à plus tard la rédaction de ses lettres autographes ? Par ailleurs, certaines d'entre elles pouvaient être fort longues. À ce sujet, voir aussi *supra* et note 17. Sur Los Cobos, premier secrétaire de l'empereur pour les affaires d'Espagne et d'Italie, voir Ramon Carande, « Francisco de Los Cobos (1470?-1547) », *Annales. Économies. sociétés. civilisations*, XVII (1962), n° 1, p. 146-152.
- 48 Vienne, HHStA, Belgen PA 25/2, fol. 194r, Charles à Marie, 8 avril 1533, orig. autog. : « Madame ma bonne seur, j'ay sy mal escript les responce sur les articles de l'instruxion de vostre mayn escripte, et suis sy las d'escripre [...] que ce me excusera, outre estre en la galere, de non vous fayre longue lectre [...] ».
- 49 *Correspondance de Marie de Hongrie...*, éd. cit., t. I, n° 186/1, p. 320, 4 juillet 1532, orig. autog. : « Madame ma bonne seur, veu le long tamps qu'il y a que j'ay receu vostre lectre datee a Gant du xiiii^e de juyn, et que j'ay tardé a y respondre, je ne fays nulle doute que me chergerés non de grande diligence ». Les lettres autographes, tant de Charles que de Marie, font souvent aussi état de l'inutilité à répéter ce qui a déjà suffisamment été commenté dans les lettres de secrétaire. On n'écrit pas de sa main si la situation ne le requiert pas. Toutefois, moyen facile pour éviter une tâche qui ne lui plaisait guère, l'empereur en aurait-il abusé ? À la lecture de certaines lettres, l'hypothèse n'est pas à exclure. Voir par exemple, *ibid.*, n° 130/5, 14 mai 1532, orig. avec post-scriptum autog. : « [...] les affaires contenues en ces lectres [de secrétaire] sont de telle calité que besoing est parte ceste poste tost, et non necessayre que vous escrive sur ce de ma mayn », ou *ibid.*, n° 254/1, 20 septembre 1532, orig. autog. : « [...] j'ay receu puis trois jours en ça vostre lectre par le senechal de Haynau, et veu l'instruxion que luy avés bayllé. Et pour ce que a ycelle fays responce par lectre escripte de mayn de secretayre, n'y feray en ceste redyte, car le tamps ny les afayres ne me donnent ce loysir ».

priant de considérer telle ou telle lettre écrite de main de secrétaire comme si elle était de la sienne. Et comme pour faire son *mea culpa*, l'empereur y ajoute généralement un petit post-scriptum autographe⁵⁰. Marguerite d'Autriche recourait aussi à cette pratique. Cela semble avoir compensé, au moins partiellement, le faible nombre des lettres entièrement autographes échangées entre elle et son impérial neveu⁵¹. Parfois y figurait au dos la mention « en sa main », précisant le caractère confidentiel de l'information transmise. Dans ce cas, le post-scriptum pouvait prendre une toute autre couleur, et ne pas se limiter au petit mot de courtoisie. De la main de Marguerite, nous pouvons lire : « Monseigneur, je vous supplie prandre ceste comme de ma main et vouloir prandre la peinne de la lire⁵² ». Faut-il voir dans cette insistance une preuve supplémentaire des relations tendues entre l'empereur et sa tante ? Pour Marie, nous n'avons rencontré que fort rarement de tels exemples, du moins pour les premières années de sa régence. Charles pouvait être rude avec Marguerite (« d'ainsi le faire sans plus tarder », « j'ay advisé », « vous pryé incontinant », « ne veuillez differer », quatre exemples de sommations figurant dans une seule et même lettre⁵³), mais il se montrait généralement plus accommodant avec Marie, même quand l'orage pointait.

50 *Ibid.*, n° 285/7, p. 525, Charles à Marie, 22 octobre 1532, orig. avec post-scriptum autog. : « Madame ma bonne seur, je ne vous escrips de ma mayn pour ce que le long chemyn et le partement du roy mon frere ne me donne loysir a ce [...] ».

51 On trouve aussi de tels exemples dans la correspondance de Marie. Voir notamment *ibid.*, n° 100/10, 18 avril 1532 : « Monseigneur, je vous supplie me pardonner et tenir pour excusée que je ne vous respons sur la lectre qu'il vous a plut m'escripre de vostre mein ».

52 Vienne, HHSTA, Belgien PA 16/2, fol. 238r-239v, 15 décembre 1526, orig. avec post-scriptum autog. Dans certains cas, le post-scriptum autographe ajouté en toute dernière minute au bas d'une lettre de secrétaire, permettait à son auteur de préciser secrètement le fond de sa pensée, jusqu'à contredire le contenu officiel de la missive. À titre d'exemple, *ibid.*, n° 123/3-4, p. 210, Charles à Marie, 2 mai 1532, orig. avec post-scriptum autog. : « Au regard de Henry d'Anvers, ce m'a esté plesir d'entendre par voz lectres, et ce que m'en escript le seigneur d'Oghestraten, qu'il soit prins pour luy faire rendre raison des choses passees en l'endroit de mon pays de Hollande [...]. Et escriptz et mande audit seigneur d'Oghestraten qu'il face entendre songneusement pour luy faire son procès [...] selon que le cas en soy et les particularitéz d'icelluy se pourront mieulx entendre. Faisant en ce que dessus ce que convient pour sçavoir la verité du tout pour le devoir et exigence de justice [...]. Et que son procès se face en Hollande, sans consentir qu'il soit amené devers vous, que ne seroit synon delayer la provision de justice. Et estant sondit procès fait, que avant la difinicion, il nous advertisse de ce qu'il en trouvera » (version officielle) ; « Madame ma bonne seur, quant au fayt d'Henry d'Anvers, je me remis a ce que dessus, sauf que, quant a me renvoyer son procès avant la difinicion d'yceluy fayte, je ne le desire aynsy, ayns que la difinicion et execusyon rigoreuse de justise en soyt fayte, et le plus tost mieulx, puisqu'il l'a sy bien deservy. Et sy ne veult dyre ce qu'il sey, que l'on luy face dire par force et gehenne. Car il me samble que ces euvres et son mesfés est sy cler, qu'il ne luy faut long procès, synon l'execusyon de justice » (post-scriptum).

53 *Correspondenz*, éd. K. Lanz, n° 34, p. 62, 19 juillet 1522.

À l'époque de Marie, pour déterminer qui avait la plus grande influence sur le contenu des lettres de main de secrétaire, il est intéressant de suivre le processus d'élaboration d'une instruction envoyée à Charles en 1543⁵⁴. À cette époque, si les instructions ne sont pas de la main de la régente, elles le sont de celle du président du conseil d'État. Celui-ci en avait rédigé une première version à laquelle Marie apporta de nombreuses corrections, toutes reprises dans le texte définitif. Preuve parmi d'autres que la régente supervisait la totalité de sa correspondance avec Charles. Après tout, gouverner n'est-ce pas tout savoir, ou pour le moins, en savoir plus que les autres⁵⁵ ? En effet, la sœur de Charles Quint savait se montrer curieuse de tout, principalement s'il s'agissait de préserver les intérêts de l'empereur et des Pays-Bas. Comme Bruxelles était le centre du réseau postal de la famille de Taxis, c'est par là que transitait une bonne partie de la correspondance diplomatique destinée à Charles. Marie ayant obtenu le droit d'ouvrir ce courrier, elle était en mesure d'intégrer dans ses propres lettres à Charles les réflexions que lui inspiraient les lettres des ambassadeurs avant même qu'elles soient mises à la disposition de l'empereur⁵⁶.

Marie de Hongrie gardait soigneusement les lettres que lui envoyaient Charles, mais aussi son autre frère Ferdinand et Nicolas de Granvelle, ses trois correspondants principaux. Par ailleurs, elle faisait rédiger des extraits annuels des lettres les plus importantes qu'elle emportait lors de ses déplacements, de façon à se rappeler qui lui avait écrit quoi et quand, mais aussi à réagir rapidement aux informations reçues⁵⁷. Comme Charles le lui écrivait avec un brin d'ironie : « Vous vous excusés de la longueur qu'il y a aus affaires. Je say que ce n'est a vostre culppe [...]. Et l'on dit que la royne est plus diligente que l'empereur, ce n'est mestre grant porc au feu⁵⁸ ». Sans exagérer le propos, l'ex-reine de Hongrie peut donc être qualifiée d'archiviste professionnelle et minutieuse⁵⁹.

54 L. Gorter-Van Royen, *Maria van Hongarije*, op. cit., p. 280-283.

55 À cet égard, nous sommes tenté d'établir un parallèle avec la grille de lecture proposée dans une étude consacrée à Catherine de Médicis. L'auteur y appréhende et utilise sa correspondance comme un texte unique, sans que soit faite une distinction entre les lettres autographes et celles rédigées par des secrétaires, sur la base du postulat que la reine-mère Catherine supervisait l'ensemble de son discours et que l'intervention de sa propre écriture, si elle avait la finalité de montrer au correspondant une dimension d'« amitié » spécifique et appuyée, participait d'une continuité dans sa volonté épistolaire (Denis Crouzet, *Le Haut Cœur de Catherine de Médicis. Une raison politique aux temps de la Saint-Barthélemy*, Paris, Albin Michel, 2005, p. 14, n. 1).

56 À titre d'exemple, voir *Correspondance de Marie de Hongrie...*, éd. cit., t. I, n° 117/1, 28 avril 1532, minute : « Monseigneur [...], ay receu ung paquet de lectres de vostre ambassadeur estant en France, lequel je vous envoie avec ung double de la lectre qu'il m'a escript [...] ».

57 Ces extraits ont été systématiquement repris dans *ibid.*, *passim*.

58 *Ibid.*, n° 124/5, p. 212, 3 mai 1532, orig. autog.

59 *Ibid.*, n° 86/9, p. 154, Charles à Marie, 5 avril 1532, orig. autog. : « ung secretayre ne fayt euvre a escripre en comparayson de vos lectres ».

Nous ne pouvons passer sous silence la correspondance soutenue que Marie de Hongrie entretenait avec Nicolas de Granvelle, premier secrétaire de Charles pour les Pays-Bas et le Saint-Empire⁶⁰. Juriste de formation, Granvelle formulait et structurait ses arguments mieux que son maître. Les lettres qu'il envoie à Marie, presque toutes autographes, fournissent de précieux éclairages sur la relation de l'empereur avec Marie⁶¹. Elles indiquent que le bras droit de Charles n'hésitait pas à livrer à la régente, la primeur de nouvelles capitales et ce, à l'insu de son maître⁶². Dans la succession du courrier envoyé à Marie, on remarquera aussi, et presque toujours, qu'une missive autographe de Charles est automatiquement accompagnée d'une autre de main de secrétaire et immédiatement suivie par une lettre de Granvelle. L'analyse comparative de ces trois formules qui abordent généralement les mêmes sujets, mais avec des langages et des formulations différents, est bien entendu d'un apport exceptionnel pour connaître les responsabilités et les initiatives prises par chacun des correspondants, ainsi que pour différencier le discours officiel de l'officieux⁶³.

- 60 La presque totalité des lettres de Marie à Granvelle a, quant à elle, disparu. Jean-Baptiste Wynants, archiviste brabançon bien connu pour ses copies de la correspondance des Habsbourg, le signalait déjà à la fin du XVIII^e siècle. Le naufrage de plusieurs navires de la flotte impériale au large d'Alger en 1541 en est probablement la cause. C'est également pour cette raison que nous ne disposons plus, hormis quelques rares exceptions, des originaux autographes de Marie à Charles, mais seulement des minutes, elles aussi autographes. Voir J.-P. Hoyois, *La Correspondance entre Marie de Hongrie et Charles Quint...*, op. cit., p. 55.
- 61 Granvelle n'a cesse de rassurer la régente sur le bon accomplissement de sa tâche et sur sa crainte d'ennuyer Charles avec ses « fâcheuses » lettres. À titre d'exemple, voir *Correspondance de Marie de Hongrie...*, éd. cit., t. I, n° 290/4, p. 534, 28 octobre 1532, orig. autog. : « Il n'est, madame, mestier plus reprendre le contentement singulier que l'empereur a du bon devoir que faitces [...] en tous les affaires de par dela » ; *ibid.*, n° 125/9, p. 218, 3 mai 1532, orig. autog. : « Touchant ce que vostredite magesté doubtte de troupe escripre a l'empereur, je vous asseure, madame, que comme dessus, il prent très bien et louhe fort voz lectres » ; Vienne, HHStA, Belgien PA 23/2, fol. 17r, 20 juin 1533, orig. autog. : « Et a bon droit louhe sadite magesté le très grant soing et peinité que faitces esdites affaires de par dela ». En effet, l'ardeur au travail de Marie était démesurée. Granvelle le savait bien en lui écrivant, *ibid.*, n° 185/9, p. 319, 2 juillet 1532, orig. autog. : « Je n'ose dire le tord evident que vostredite magesté fait a soy mesme ». Voir aussi Daniel R. Doyle, « The Sinews of Habsburg Governance in the Sixteenth Century: Mary of Hungary and Political Patronage », *Sixteenth Century Journal*, t. XXXI/2 (2000), p. 349-360, qui offre une large place à cette correspondance.
- 62 *Correspondance de Marie de Hongrie...*, éd. cit., t. I, n° 185/8, p. 319, 2 juillet 1532, orig. autog. : « [...] je vous supplie non faire semblant que je vous aye escript que je m'en mesle » ; *ibid.*, n° 319/5, p. 597, 17 décembre 1532, orig. autog. : « [...] il a esté advisé que ce courrier ne pourte autres lectres de sa magesté que celles de sa main, remectant de vous escripre celle de secrétaire [...]. Et entretant, ay mis pour vostre satisfaction la lectre desja faite sans signature ».
- 63 Les échanges entretenus autour de la nomination d'un chef des finances en 1532, peuvent être pris comme exemple. *ibid.*, n° 234, p. 413, Charles à Marie, 21 août 1532 orig. autog.,

Au cours de ces propos, à plusieurs reprises et sur la base de leurs échanges épistolaires, nous avons pu insister sur la nature des relations que Charles Quint avait entretenues avec les deux femmes qui dirigèrent son gouvernement général aux Pays-Bas : leurs similitudes, mais surtout leurs différences. Au contraire de Marguerite d'Autriche, pour qui il nous manque encore une étude approfondie de sa deuxième régence⁶⁴, comment Marie de Hongrie était-elle parvenue à capter autant l'attention, aussi bien affective que politique, de Charles ? Nous avons déjà signalé que l'empereur n'avait pas attendu la disparition de Marguerite pour songer à la remplacer par Marie, celle avec qui il allait le plus correspondre de sa propre main. L'intérêt qu'il portait à Marie n'était donc pas neuf. La correspondance de l'autre frère, Ferdinand, avec Charles et Marie, le confirme largement⁶⁵.

Les pouvoirs que Marie reçut de son frère, plus étendus que ceux de Marguerite, n'étaient pas une fin en soi. Toute accréditée qu'elle était à avoir les coudées franches, il fallait encore qu'elle puisse le démontrer aux différents acteurs de la classe politique. La lecture des lettres échangées avec Charles montrent qu'elle y est parvenue dès le début de sa mission. Non seulement, sa diligence et sa connaissance des affaires, mais bien entendu et surtout, ses bonnes relations avec l'empereur, lui ont permis d'asseoir son autorité. En matière de nomination aux plus hauts offices, par exemple, combien de fois n'a-t-elle pas réussi à infléchir les choix de Charles⁶⁶ ? Leurs discussions, parfois âpres, pouvaient rendre le

de manière laconique : « L'estat des finances au marquis d'Arscot, laysant le gouvernement de Luxembourg au seigneur de Berges » ; *ibid.*, n° 237, p. 421, Granvelle à Marie, 21 août 1532, orig. autog. : « [...] ay tenu main devers sadite magesté que la chose demeurat secreta, remise a vous madame, pour savoir l'intencion de monseigneur le marquis d'Arskot qui comme je tiens, trouvera dur que sadite magesté vuille qui delaisse le gouvernement de Luxembourg pour ledit estat des finances » ; *ibid.*, n° 242, p. 437, Marie à Charles, 2 septembre 1532, minute autog. : « J'ay parlé monseigneur, au marquis d'Arscott de l'office qu'il vous plaisait luy donner en rendant l'autre. J'en ay fait monseigneur, ung peu plus d'excuses que ce que m'aviés escript [...] ».

64 Le plus large intérêt porté à l'édition de la correspondance de sa première régence a probablement favorisé l'attention plus soutenue portée à son action politique au cours de cette période : voir principalement *Correspondance*, éd. André Le Glay, et *Correspondance*, éd. L. P. C. Van den Bergh.

65 La force des liens entre les trois frères et sœur sur les épaules desquels la destinée d'une bonne partie de l'Europe reposait a été plus d'une fois démontrée. Charles l'a très bien exprimé dans une lettre à Marie du 9 mars 1532 (voir *Correspondance de Marie de Hongrie...*, éd. cit., t. I, n° 70/2, p. 120, Charles à Marie, 9 mars 1532, orig. autog. : « [...] l'amour de l'ung porté a l'autre, renforce celui de tous les autres »). En somme, il ne faisait là que confirmer une tradition familiale bien enracinée. Maximilien n'avait-il pas lui aussi confié à sa fille Marguerite qu'avec Charles, il étaient « une mesme chose correspondant à ung mesme desir et affection » (d'après J. de Jongh, *Marguerite d'Autriche*, op. cit., p. 215). Pour l'édition de la correspondance de Ferdinand avec Charles et Marie, voir *supra*, note 3.

66 À titre d'exemple, voir L. Gorter-Van Royen, *Maria van Hongarije*, op. cit., p. 163-177, et J.-P. Hoyois, *La Correspondance entre Marie de Hongrie et Charles Quint...*, op. cit., p. 56-59.

climat très orageux. Mais grâce à son style franc, sans détour, et nappé d'une dose d'adouçissant, Marie avait pu gagner l'estime de son frère. À l'inverse, elle n'entendait pas que son frère empiète sur les compétences laissées à la régente. Elle voulait les assumer pleinement, notamment pour les matières financières et les nominations aux offices laissées à sa convenance. À propos de plaintes qui s'étaient élevées sur le peu de moyens donnés aux troupes, Charles s'en prit aux membres du conseil des finances. Au moyen d'une instruction, Marie décida de les couvrir : « Que j'entens que l'on veult inculper seulx des finances. Sy ainsy est, suplira sa majesté qu'il luy plaise de nous avertir en coy, et nous y respondrons [...]. Et me veulx renger de leur costé car s'il y a du mal fait, j'en suis plus coupable que eulx pour autant que j'ay voulu savoir le tout et ay conclud les opinions⁶⁷ ». De même, elle n'hésitait pas à le sermonner avec un langage de sœur à frère, surtout si l'honneur de la famille était atteint. Le projet de mariage d'une de leurs nièces, âgée de onze ans, auquel elle voulut s'opposer, est un cas d'espèce. Marie admettait que son frère eut le droit de disposer de la lignée comme il jugeait bon. Elle ne doutait pas que leur nièce accepterait ce mariage, car elle se considérait comme « l'humble fille et esclave » de Charles qui avait accepté que le mariage soit consommé immédiatement. Marie considéra l'attitude de son frère scandaleuse et le lui fit savoir, « car elle n'a que XI ans et demy, et selon le droit de nature, je tiens que c'est contre Dieu et raison de la marier si tempre [...]. Toutesfois, monseigneur, n'ay volu laisser vous en avertir pour ma descharge envers Dieu, vostre majesté, et envers madite niepce et le monde⁶⁸ ».

Quelques expressions bien senties, glanées çà et là au fil de sa correspondance, achèveront ce tableau partiel des relations de la douairière de Hongrie, personnage hardi, haut en couleur et doué pour l'autodérision, avec son frère aîné⁶⁹ : « l'amour qu'il vous a plut me montré, me fait avoir l'audace [...] ⁷⁰ » ; « veu que ne fay que mon naturel, m'en suis de plus avansée, esperant, monseigneur, que ne le prendrés de malle part⁷¹ » ; « [...] sy j'estoie homme, n'en voroie moins faire⁷² » ; « [...] je diray sur tout franchement ce qu'il me

67 Voir L. Gorter-Van Royen, « De regentessen van Karel V », art. cit., p. 186-187.

68 Vienne, HHStA, Belgique PA 25/2, fol. 106r-107r, 25 août 1533, copie de l'époque.

69 À juste titre, M. J. Rodriguez-Salgado, « Charles Quint et la dynastie », art. cit., p. 89, écrit que « la correspondance de Marie apparaît comme une bouffée d'air frais dans le monde guindé et étouffant des relations familiales de Charles ».

70 *Correspondance de Marie de Hongrie...*, éd. cit., t. I, n° 33/2, p. 50, 22 janvier 1532, minute autog. : réitérant son attachement à Charles.

71 *Ibid.*, n° 33/4, p. 50, 22 janvier 1532, minute autog. : ne s'interdisant jamais de dire sa façon de penser.

72 *Ibid.*, n° 213/3, p. 372, 27 juillet 1532, minute autog. : à propos de l'armée qui se prépare à faire face aux Turcs.

samble. Vous eslrés [...] le bon du mavaix s'il i a quelque chose quy vaille » et « [...] vous suppliant, monseigneur, [...] me pardonner sy en fais trop. Je vous assure que mauvailx zelle ne le me fait faire, més bien le contraire. Par quoy [...] vous suplie le prendre de bonne part et atribuer la faulte au peu de sens que ay⁷³ ».

Marguerite d'Autriche, Marie de Hongrie, deux femmes au caractère bien trempé au service d'un même homme, mais n'appartenant pas à la même génération. Marguerite ne put se départir de son esprit résolument bourguignon, peu enclin à comprendre la nouvelle réalité géopolitique et les ambitions de son neveu. Marie, quant à elle, et probablement grâce aux étapes qui égrenèrent la première moitié de sa vie, ne rencontra pas cette difficulté d'adaptation. Et si ce n'est pas docilement, mais bien loyalement, avec toute la résolution nécessaire, que Marie exécuta les volontés fraternelles, c'est toujours en s'appliquant à maintenir dans la mesure du possible, un équilibre entre les nécessités de la politique impériale et les intérêts des Pays-Bas⁷⁴.

73 *Ibid.*, n° 196/9, p. 339, 10 juillet 1532, minute autog. : au sujet de la succession de Jacques III de Luxembourg, seigneur de Fiennes.

74 Affirmer comme M. J. Rodriguez-Salgado, « Charles Quint et la dynastie », art. cit., p. 89-90, que le soutien de Marie à la politique de Charles était inconditionnel, est donc exagéré.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

- [Abélard], *Lettres des deux amants, attribuées à Héloïse et Abélard*, éd. et trad. Ewald Könsgen et Sylvain Piron, Paris, Gallimard, 2005.
- [Abélard], *Lettres d'Abélard et Héloïse*, éd. Éric Hicks et Thérèse Moreau, Paris, LGF, coll. « Lettres gothiques », 2007.
- Acta Aragonensia. Quellen zur deutschen, italienischen, französischen, spanischen, zur Kirchen- und Kulturgeschichte aus der diplomatischen Korrespondenz Jaymes II. (1291-1327)*, éd. Heinrich Finke, Berlin/Leipzig, W. Rothschild, 1908-1922, 3 vol.
- [Agobard], *Agobardi Lugdunensis archiepiscopi epistolae, MGH, Epistolae*, éd. Ernst Dümmler, Berolini, Weidmann, 1899, t. V, p. 150-230.
- [Alcuin], *Alcuini sive Albini Epistolae, MGH, Epistolae*, éd. Ernst Dümmler, Berolini, Weidmann, 1895, t. IV, p. 1-481.
- Angélome de Luxeuil, Lettre de dédicace du *Commentaire sur le Cantique des Cantiques* à Lothaire, éd. Ernst Dümmler, dans *Epistolae Karolini aevi*, III, Beroloni, Weidmann, *MGH EE* 5, 1899, n° 7, p. 625-630.
- [Anonyme], Élie Berger « Requête adressée au roi de France par un vétéran des armées de saint Louis et de Charles d'Anjou », dans *Études d'histoire du Moyen Âge offertes à Gabriel Monod*, Paris, L. Cerf, 1896, p. 343-350.
- [Anonyme], Louis Douët d'Arcq, « Supplique d'un chevalier contre un déni de justice (XIII^e siècle) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. IX (1848), p. 405-411.
- [Anonyme], Patrick Gilli, « Une lettre inédite sur Jeanne d'Arc (1429) faussement attribuée à Francesco Barbaro, humaniste vénitien », *Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France, année 1996*, 1998, p. 53-73.
- [Cassiodore], *Cassiodorus Variarum libri XII*, éd. A. J. Fridh, Turnhout, Brepols, 1973.
- Cely (The) Letters, 1472-1488*, éd. Alison Hanham, Oxford, Oxford University Press, 1975.
- [Césaire d'Arles], *Sancti Caesarii episcopi Arelatensis Opera Omnia nunc primum in unum collecta*, éd. Germain Morin, Maredsous, Mertioli, 1937-1942, 2 vol.
- [Césaire d'Arles], *Caesarius of Arles: life, testament, letters*, éd. William E. Klingshirn, Liverpool, Liverpool University Press, 1994.
- [Charles Quint], *Korrespondenz des Kaisers Karl V. Aus dem königlichen Archiv und der Bibliothek von Bourgogne zu Brüssel*, éd. Karl Lanz, Leipzig, Brockhaus, 1844-1846, 3 vol.

- [Charles Quint], Karl Lanz, *Staatspapiere zur Geschichte des Kaisers Karl V. aus dem königlichen Archiv und der Bibliothèque de Bourgogne zu Brüssel*, Stuttgart, Lanz, 1845.
- Charles VIII, *Lettres*, éd. Paul Pélicier, Paris, Société de l'histoire de France, 1898-1905, 5 vol.
- [Charles VIII], « Supplément aux lettres de Charles VIII », éd. Bernard de Mandrot, *Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, t. XLIII (1906), p. 211-241, t. XLIV (1907), p. 185-249.
- [Charles VIII], « Lettres de Charles VIII et de Louis XII conservées dans les fonds d'archives berruyers », éd. Daniel Rivaud, *Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1999, p. 55-128.
- [Charles le Téméraire], *Der Briefwechsel Karls des Kühnen (1433-1477)*, éd. Werner Paravicini, Sonja Dünnebeil et Holger Kruse, Frankfurt am Main, P. Lang, 1995, 2 vol.
- [Charles le Téméraire], *Catalogue des actes de Charles le Téméraire (1467-1477)*, éd. Henri Stein et Sonja Dünnebeil, Sigmaringen, J. Thorbecke, 1999.
- Commines (Philippe de), *Lettres*, éd. Joël Blanchard, Genève, Droz, 2001.
- Documents pour servir à l'histoire de la Maison de Bourgogne en Brabant et en Limbourg (fin XIV^e siècle)*, éd. Henri Laurent et Fritz Quicke, Bruxelles, M. Hayez, 1933.
- [Éginhard], *Einharti epistolae*, éd. Karl Hampe, *MGH, Epistolae*, Berolini, Weidmann, 1899, t. V, p. 105-145.
- Ennode de Pavie, *Lettres (livres 1 à 4)*, éd. Stéphane Gioanni, Paris, Les Belles Lettres, 2006-2010, 2 vol.
- Epistolae Arelatenses*, éd. Wilhelm Gundlach, Berolini, apud Weidmannos, 1892 (*MHG, Ep. III*), p. 1-83.
- [*Epistolae Austrasiacae*], éd. Elena Malaspina, *Il Liber epistolarum della cancelleria austrasica (sec. v-vi)*, Roma, Herder, 2001.
- [*Epistolae Austrasiacae*], *Lettres (Les) austrasiennes*, éd. Bruno Dumézil et Thomas Liénhard, Paris, Les Belles Lettres (à paraître).
- Ermenrich d'Ellwangen, *Lettre à Grimald*, éd. Monique Goulet, Paris, CNRS, 2008.
- [Estouteville (famille)], *Correspondance de la famille d'Estouteville (1460-1535)*, éd. Paul Le Cacheux, Rouen/Paris, Société de l'histoire de Normandie, 1935.
- [Ferdinand I^{er}], *Die Korrespondenz Ferdinands I.*, éd. Wilhelm Bauer *et alii*, Wien, Böhlau, 1912-2000, 4 vol.
- Formulaire (Le) d'Odart Morchesne dans la version du ms. BnF fr. 5024*, éd. Olivier Guyotjeannin et Serge Lusignan, avec le concours des étudiants de l'École nationale des chartes et la collaboration d'Eduard Frunzeanu, Paris, École des chartes, 2005.
- Formularies (The) of Angers and Marculf. Two Merovingian Legal Handbooks*, éd. Alice Rio, Liverpool, Liverpool University Press, 2008.

- [Frothaire de Toul et Theutilde de Remiremond], *La Correspondance d'un évêque carolingien : Frothaire de Toul (ca 813-847)*..., éd. Michel Parisse, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998.
- Gerbert d'Aurillac, *Correspondance*, éd. Jean-Pierre Callu et Pierre Riché, Paris, Les Belles Lettres, 1993, 2 vol.
- [Gerbert de Reims], *Die Briefsammlung Gerberts von Reims, MGH, Die Briefe der deutschen Kaiserzeit*, éd. Fritz Weigle, Berlin/Zürich/Dublin, 1966, t. II.
- [Gorrevod (Laurent)], *Correspondance politique et administrative de Laurent Gorrevod, conseiller de Marguerite d'Autriche et gouverneur de Bresse*. Première partie : 1507-1520, éd. André Chagny, Mâcon, Protat, 1913.
- Grégoire le Grand, *Registrum epistularum libri I-XI*, éd. Dag Norberg, Turnhout, Brepols, 1982
- [Hincmar], *Hincmari archiepiscopi Remensis epistolarum pars prior, MGH, Epistolae*, éd. Ernst Perels, Berolini, Weidmann, 1939, rééd. 1965, t. VIII/1.
- [Isabelle de Portugal], *La Correspondance d'Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne (1430-1471)*, éd. Monique Sommé, Ostfildern, J. Thorbecke, 2009.
- Le Glay (André), *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche durant les trente premières années du XVI^e siècle*, Paris, Imprimerie royale, 1845.
- Lettere volgari del secolo XIII, scritte da Senesi*, éd. Cesare Paoli et Enea Piccolomini, Bologna, G. Romagnoli, 1871.
- Lettres de rois, reines et autres personnages des cours de France et d'Angleterre*, éd. Jacques-Joseph Champollion-Figeac, Paris, Imprimerie royale, 1839-1847.
- « Lettres émanant de la cour pontificale à l'époque du conclave de Viterbe », éd. Jean Porcher, *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XL (1923), p. 123-134.
- Lettres missives originales du chartrier de Thouars*, éd. Paul Marchegay, Nantes, impr. Forest, 1873.
- List of ancient Correspondence of the Chancery and Exchequer preserved in the Public Record Office*, London, Eyre and Spottiswoode, 1902.
- Louis XI, *Lettres*, éd. Étienne Charavay, Joseph Vaesen et Bernard de Mandrot, Paris, Société de l'histoire de France, 1883-1909, 11 vol.
- Louis XI, *Lettres choisies*, éd. Henri Dubois, Paris, LGF, coll. « Lettres gothiques », 1996.
- [Louis XII], *Lettres de Louis XII et du cardinal George [sic] d'Amboise, avec plusieurs autres lettres, mémoires et instructions écrites depuis 1504 et compris 1514*, éd. Jean Godefroy, Bruxelles, François Foppens, 1712, 4 vol.
- [Loup de Ferrières], *Lupi abbatis Ferrariensis epistolae, MGH, Epistolae*, éd. Ernst Dümmler, Berolini, Weidmann, 1925, t. VI, p. 1-126.
- Loup de Ferrières, *Correspondance*, éd. Léon Levillain, Paris, Les Belles Lettres, 1935-1964, 2 vol.

- [Marguerite d'Autriche], *Correspondance de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas avec ses amis, sur les affaires des Pays-Bas, de 1506-1528*, éd. Laurent-Philippe-Charles Van den Bergh, Leyde, S. et J. Luchtmans, 1845-1847, 2 vol.
- [Marguerite d'Autriche], Ghislaine de Boom, *Correspondance de Marguerite d'Autriche et de ses ambassadeurs à la cour de France concernant l'exécution du traité de Cambrai (1529-1530)*, Bruxelles, Lamartin, 1935.
- [Marie de Hongrie], *Correspondance de Marie de Hongrie avec Charles Quint et Nicolas de Granvelle*, éd. Laetitia V. G. Gorter-Van Royen et Jean-Paul Hoyois, Turnhout, Brepols, 2009 (1 vol. paru).
- [Marigny (Enguerran de)], *Cartulaire et actes d'Enguerran de Marigny* éd. Jean Favier, Paris, Bibliothèque nationale, 1965.
- [Maximilien I^{er}], *Correspondance de l'empereur Maximilien I^{er} et de Marguerite d'Autriche, sa fille, gouvernante des Pays-Bas, de 1507 à 1519*, éd. André Le Glay, Paris, Société de l'histoire de France, 1839, 2 vol.
- [Maximilien I^{er}], *Der Briefwechsel Kaiser Maximilians I. mit seiner Tochter Margareta*, éd. Hubert Kreiten, *Archiv für österreichische Geschichte*, t. XCVI (1907), p. 191-318.
- Medici (Lorenzo de'), *Lettere*, éd. Nicolai Rubinstein, Firenze, Giunti Barbèra, 1977-, 15 vol. parus.
- « Nuovi documenti francesi sulla impresa di Carlo VIII », éd. Alessandro Cutolo, *Archivio storico per le Province napoletane*, t. LXII (1938), p. 183-257.
- Paston Letters and Papers of the Fifteenth Century*, éd. Norman Davis, Oxford, Oxford University Press, 2004.
- [Philippe le Bon], Armand Grunzweig, « Quatre lettres autographes de Philippe le Bon », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. IV (1925), p. 431-437.
- [Pierre de la Vigne], *Petrus de Vineia, Friderici II. Imperatoris epistulæ, novam editionem curavit Johannes Rudolphus Iselius*, mit einer Einführung von Hans-Martin Schaller, Bâle, 1740, Hildesheim, Weidmann, 1991.
- [Pierre Martyr], *Pedro Mártir (Pietro Martire) de Angleria, Epistolario. Estudio y traducción*, éd. José López de Toro, Madrid, Góngora, 1955, 3 vol.
- Raban Maur, *Lettres*, éd. Ernst Dümmler, dans *Epistolæ Karolini ævi*, III, *MGH EE* 5, Beroloni, Weidmann, 1899.
- Recueil de lettres anglo-françaises (1265-1399)*, éd. Frédéric Joseph Tanquerey, Paris, Champion, 1916.
- Recueil du Fay. Die Briefsammlung des Claude de Neufchâtel zur Geschichte Karls des Kühnen, 1474-1477 (1505)*, Ostfildern, J. Thorbecke, 2003.
- Royal and Other Historical Letters illustrative of the Reign of Henry III from the Originals in the Public Record Office*, éd. Walter Waddington Shirley, London, Longmans, 1862-1866, 2 vol., t. I : 1216-1235 et t. II : 1236-1272.
- [Ruricius de Limoges], Marino Neri, *Ruricio di Limoges. Lettere*, Pisa, Pubblicazioni della Facoltà di Lettere e Filosofia dell'Università di Pavia, 2009.

[Ruricius de Limoges], Ralph W. Mathisen, *Ruricius of Limoges and Friends: A Collection of Letters from Visigothic Gaul*, Liverpool, Liverpool University Press, 1999.

Sanuto (Marino), *I Diarii dal 1496 al 1532*, éd. F. Stefani et alii, Venezia, s.n., 1879-1903, 58 vol.

Stonor (*The*) *Letters and Papers, 1290-1483*, éd. Charles L. Kingsford, London, Royal Historical Society, 1919, 2 vol.

Urkunde (Die) in der Karolingerzeit, Originale, Urkundenpraxis und politische Kommunikation, éd. Mark Mersowsky dans *Schriften der Monumenta Germaniae Historica*, 60, 2010.

BIBLIOGRAPHIE

ARMSTRONG, Charles Arthur John, « Some examples of the distribution and speed of news in England at the time of the Wars of the Roses », dans *Studies in Medieval History Presented to F. M. Powicke*, dir. Richard W. Hunt, Oxford, Clarendon Press, 1948, p. 429-454, repris dans *England, France and Burgundy in the Fifteenth Century*, London, Hambledon Press, 1983, p. 97-122.

AUTRAND, Françoise, « L'enfance de l'art diplomatique : la rédaction des documents diplomatiques en France, XIV^e-XV^e siècles », dans *L'Invention de la diplomatie, Moyen Âge-Temps modernes*, dir. Lucien Bély, Paris, PUF, 1998, p. 207-224.

BANNIARD, Michel, « Language and Communication in Carolingian Europe », dans *The New Cambridge Medieval History*, dir. Rosamond McKitterick, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, p. 695-708.

BAUTIER, Robert-Henri, « Critique diplomatique, commandement des actes et psychologie des souverains du Moyen Âge », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1978, p. 8-27.

—, « Diplomatie et histoire politique : ce que la critique diplomatique nous apprend de la personnalité de Philippe le Bel », *Revue historique*, t. CCLIX (1978), p. 3-27.

BEHRINGER, Wolfgang, *Thurn und Taxis. Die Geschichte ihrer Post und ihrer Unternehmen*, München/Zurich, Piper, 1990.

BENEVENT, Christine, *La Correspondance d'Érasme : fonctionnement, fonctions et fictions d'un réseau épistolaire*, dans *Réseaux de correspondance à l'âge classique (XV^e-XVIII^e siècles)*, dir. Pierre-Yves Beaurepaire, Jens Häselser et Anthony MacKenna, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2006, p. 17-32.

BERGER, Élie, « Les lettres closes de Saint-Omer », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LVII (1906), p. 5-12.

BLAHOVA, Maria, « Korrespondenz als Quelle der mittelalterlichen Zeitgeschichtsschreibung », dans Heimann, Heinz-Dieter et Hlavacek, Ivan (dir.), *Kommunikationspraxis und Korrespondenzwesen im Mittelalter und in der Renaissance*, Paderborn/München/Wien/Zurich, Ferdinand Schöningh, 1998, p. 179-190.

- BOUREAU, Alain, « La norme épistolaire, une invention médiévale », dans *La Correspondance. Les usages de la lettre au XIX^e siècle*, dir. Roger Chartier, Paris, Fayard, 1991, p. 127-157.
- BRITNELL, Jennifer, « L'épître héroïque à la cour de Louis XII et d'Anne de Bretagne : le manuscrit fr. F. v. XIX.8 de Saint-Petersbourg », *L'Analisi linguistica e letteraria*, t. 8/1-2 (2000), p. 459-484.
- BUBENICEK, Michelle, « À propos d'une correspondance inédite de Charles V et de Louis de Male : étapes, moyens et enjeux d'une négociation politique », *Revue historique*, t. CCCVIII/1 (2003), p. 3-42.
- CAMARGO, Martin, *Ars dictaminis, ars dictandi*, Turnhout, Brepols, 1991.
- CAROLUS-BARRÉ, Louis, « Un recueil épistolaire composé à Saint-Denis sur la croisade (1270-1271) », *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1966, p. 555-568.
- CAUCHIES, Jean-Marie, « "Croit conseil" et ses "ministres". L'entourage politique de Philippe le Beau (1494-1506) », dans « *À l'ombre du pouvoir* ». *Les entourages princiers au Moyen Âge*, dir. Alain Marchandise et Jean-Louis Kupper, Liège, Publications de l'université de Liège, 2003.
- , « De la "régenterie" à l'autonomie. Deux ordonnances de cour et de gouvernement de Maximilien et Philippe le Beau (1495) », *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. CLXXI (2005), p. 41-88.
- CAZELLES, Raymond, « Lettres closes, lettres « de par le roy » de Philippe de Valois », *Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1956-1957, p. 61-225.
- CHAPLAIS, Pierre, « Some private letters of Edward I », *English Historical Review*, t. LXXVII (1962), p. 79-86.
- CLANCHY, Michael, *From Memory to Written Record : England, 1066-1307*, Oxford, Blackwell, 1993.
- COCKSHAW, Pierre, *Prosopographie des secrétaires de la cour de Bourgogne (1384-1477)*, Ostfildern, J. Thorbecke, 2006, p. 74-75.
- CONSTABLE, Giles, *Letters and Letter-collections*, Turnhout, Brepols, 1976.
- CONTAMINE, Philippe, « Introduction », dans *La Circulation des nouvelles au Moyen Âge. XXIV^e Congrès de la SHMES (Avignon, juin 1993)*, Rome, École française de Rome, 1994, p. 9-24.
- , « Maître Jean de Rinel (vers 1380-1449), notaire et secrétaire de Charles VI puis de Henry [VI] pour son royaume de France, l'une des "plumes" de "l'union des deux couronnes" », *Cahiers des annales de Normandie*, n^o 35, « De part et d'autre de la Normandie médiévale. Recueil d'études en hommage à François Neveux », dir. Pierre Bouet, Catherine Bougy, Bernard Garnier *et alii*, 2009, p. 115-134.
- Défendre ses droits, construire sa mémoire. Les chartriers seigneuriaux (XIII^e-XVI^e siècle)*, Actes du colloque de Thouars (8-10 juin 2006), dir. Philippe Contamine et Laurent Vissière, Paris, Société de l'histoire de France, 2010.
- DEGENNE, Alain, et FORSÉ, Michel, *Les Réseaux de relations*, Paris, A. Colin, 1994.

- DELISLE, Léopold, « Mémoire sur une lettre inédite adressée à la reine Blanche par un habitant de La Rochelle », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XVII (1856), p. 513-555.
- DELMAS, Bruno, « Correspondre : esquisse d'une typologie des formes individuelles et collectives de la communication écrite », dans *Correspondre jadis et naguère*, dir. Pierre Albert, Paris, CTHS, 1997, p. 13-29.
- DEPREUX, Philippe, « Hiérarchie et ordre au sein du palais : l'accès au prince », dans *Hiérarchie et stratification sociale dans l'Occident médiéval (400-1000)*, dir. François Bougard, Régine Le Jan, Dominique Iognat-Prat, Turnhout, Brepols, 2008, p. 305-323.
- DESCHAMPS, Paul, « Les lettres closes au début du XIV^e siècle », *Le Moyen Âge*, t. XXXVI (1926), p. 333-347.
- DUBOIS, Henri, « Observations sur la diplomatie des lettres de Louis XI », *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1996, p. 332-342.
- DUMÉZIL, Bruno, « Gogo et ses amis : écriture, échanges et ambitions dans un réseau aristocratique de la fin du VI^e siècle », *Revue historique*, DCXLIII (2007), p. 553-593.
- , « Les correspondances diplomatiques : une autre vision de la violence publique dans les royaumes barbares », dans *Les Médiévistes et leurs sources. Lectures croisées sur le haut Moyen Âge*, dir. Marcelo Cândido da Silva, colloque organisé à l'université de São-Paulo (Brésil), 8-10 avril 2009, (à paraître).
- DUMONT, Jonathan, et MARCHANDISSE, Alain, « Le manuscrit Fr. F. V. XIV, 8 de la Bibliothèque nationale de Russie à Saint-Petersbourg au prisme de l'analyse historique et littéraire », dans *L'Œuvre littéraire du Moyen Âge aux yeux de l'historien et du philologue*, dir. Ludmila Evdokimova et Victoria Smirnova, Paris, Classiques Garnier, 2014, p. 43-63.
- « L'épistolaire au XVI^e siècle », n° 18 des *Cahiers V.-L. Saulnier*, 2001.
- FORONDA, François, « Les lettres de Louis XI : en quête de la formule », *Mémoire vive. Bulletin de l'Association française pour l'histoire et l'informatique*, t. XII-XIII (1994-1995), p. 57-65.
- FOUQUET, Gerhard, « Fürsten unter sich – Privatheit und Öffentlichkeit, Emotionalität und Zeremoniell im Medium des Briefes », dans *Principes. Dynastien und Höfe im späten Mittelalter*, dir. Cordula Nolte, Karl-Heinz Spiess et Ralf-Gunnar Werlich, Stuttgart, J. Thorbecke, 2002, p. 171-198.
- FOURCADE, Sara, « La pratique épistolaire de la noblesse française au temps des guerres d'Italie (1495-1525) », *Cahiers de Recherches médiévales*, t. XIII (2006), p. 133-145.
- FOWLER, Kenneth, « News from the Front: Letters and Dispatches of the Fourteenth Century », dans *Guerre et société en France, en Angleterre et en Bourgogne, XIV^e-XV^e siècles*, dir. Philippe Contamine, Charles Giry-DeLoison et Maurice Keen, Lille, université de Lille, 1991, p. 63-92.

- GARRISON, Mary, « "Send more socks". On Mentality and the Preservation Context of Medieval Letters », dans *New Approaches to Medieval Communication*, dir. Marco Mostert, Turnhout, Brepols, 1999, p. 69-99.
- GENET, Jean-Philippe, « Historiographie et documentation dans la tradition anglaise », dans *Le Forme delle propaganda politica nel due e nel trecento*, dir. Paolo Cammarosano, Rome, École française de Rome, 1994, p. 227-250.
- GIESECKE, Michael, *Die Entdeckung der kommunikativen Welt. Studien zur kulturvergleichenden Mediengeschichte*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 2007, p. 53-54.
- GILLET, Andrew, « Love and Grief in Post-Imperial Diplomacy. The Letters of Brunhild », dans *Studies in Power and Emotions in the Roman World and Late Antiquity*, dir. Barbara Sidwell et Danijel Dzino, Piscataway, Gorgias Press, 2010, p. 127-165.
- GIOANNI, Stéphane, « La contribution épistolaire d'Ennode de Pavie à la primauté pontificale sous le règne des papes Symmaque et Hormisdas », *Mélanges de l'École française de Rome*, CXIII/1 (2001), p. 245-268.
- GIOANNI, Stéphane, et Grévin, Benoît (dir.), *L'Antiquité tardive dans les collections médiévales*, Rome, École française de Rome, 2008.
- GIRY, Arthur, *Manuel de diplomatique* [1894], Paris, Alcan, 1925, 2 vol.
- GOEBL, Hans, « Die autographen französischen Briefe Kaiser Maximilians an seine Tochter Margarete. Eine kurzgefasste linguistische Analyse », dans *Pays bourguignons et autrichiens (XIV^e - XV^e siècles) : une confrontation institutionnelle et culturelle*, Bruxelles, Publication du Centre européen d'études bourguignonnes, 2006, p. 259-272.
- GORTER-VAN ROYEN, Laetitia V. G., *Maria van Hongarije, regentes der Nederlanden. Een politieke analyse op basis van haar regentschapsordonnanties en haar correspondentie met Karel V*, Hilversum, Verloren, 1995.
- , « Die Familienkorrespondenz im Haus-, Hof-, und Staastarchiv aus der Epoche Karls V. und die Niederlande », *Publication du Centre européen d'études bourguignonnes*, n° 36, 1996, p. 139-147.
- , « Maria von Ungarn als Korrespondentin », dans *Maria von Ungarn (1505-1558). Eine Renaissancefürstin*, dir. Martina Fuchs et Orsolya Réthelyi, Münster, Aschendorff, 2007, p. 47-58.
- GRAVEL, Martin, *La Lettre comme outil de l'administration abbatiale et épiscopale dans le Nord de la Gaule carolingienne (800-875)*, Mémoire de maîtrise, dir. Denise Angers, université de Montréal, 2002.
- , « Judith écrit, Raban répond. Premier échange d'une longue alliance », dans *Ad libros ! Mélanges d'études médiévales offerts à Denise Angers et Joseph-Claude Poulin*, dir. Jean-François Cottier, Martin Gravel et Sébastien Rossignol, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 2010, p. 35-48.
- , « La souveraine carolingienne : héroïne ou figurante de la diplomatie épistolaire ? », dans *Les Relations diplomatiques au Moyen Âge. Formes et enjeux. XLII^e Congrès de la SHMESP (Lyon, 3-6 juin 2010)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011, p. 83-88.

—, *Distances, rencontres, communications. Réaliser l'Empire carolingien sous Charlemagne et Louis le Pieux*, Turnhout, Brepols, 2012.

GRÉVIN, Benoît, *Rhétorique du pouvoir médiéval. Les Lettres de Pierre de la Vigne et la formation du langage politique européen (XIII^e-XV^e siècle)*, Rome, École française de Rome, 2008.

GUENÉE, Bernard, « Les campagnes de lettres qui ont suivi le meurtre de Jean sans Peur, duc de Bourgogne (septembre 1419-février 1420) », dans *Un roi et son historien. Vingt études sur le règne de Charles VI et la Chronique du Religieux de Saint-Denis*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2009, p. 455-477.

GUEUDET, Guy, *L'Art de la lettre humaniste*, Paris, Champion, 2004.

GUYOTJEANNIN, Olivier, « Lettre ou titre ? Le modèle épistolaire dans les chancelleries médiévales », dans *La Lettre dans la littérature romane du Moyen Âge*, dir. Sylvie Lefèvre, Orléans, Paradigme, 2008, p. 19-26.

GUYOTJEANNIN, Olivier, PYCKE, Jacques et TOCK, Benoît-Michel, *Diplomatique médiévale*, Turnhout, Brepols, 1993.

HACK, Achim Thomas, *Codex Carolinus. Päpstliche Epistolographie im 8. Jahrhundert*, Stuttgart, A. Hiersemann, 2006-2007, 2 vol.

HEIMANN, Heinz-Dieter et HLAVACEK, Ivan, *Kommunikationspraxis und Korrespondenzwesen im Mittelalter und in der Renaissance*, Paderborn/München/Wien/Zurich, Ferdinand Schöningh, 1998.

HEINIG, Paul-Joachim, « Der König im Brief – Herrscher und Hof als Thema aktiver und passiver Korrespondenz im Spätmittelalter », dans Heimann, Heinz-Dieter et Hlavacek, Ivan (dir.), *Kommunikationspraxis und Korrespondenzwesen im Mittelalter und in der Renaissance*, Paderborn/München/Wien/Zurich, Ferdinand Schöningh, 1998, p. 31-49.

—, « Akteure und Mediatoren burgundisch-österreichischer Beziehungen im 15. Jahrhundert », dans *Pays bourguignons et autrichiens, XIV^e-XV^e siècles : une confrontation institutionnelle et culturelle*, Neuchâtel, Publication du Centre européen d'études bourguignonnes, 2006, p. 127-130.

HÉLARY, Xavier, « Les liens personnels entre les cours de France et d'Angleterre sous le règne de Philippe III, 1270-1285 », dans *Thirteenth Century England. Proceedings of the Gregynog Conference*, dir. Janet Burton, Philip Schofield et Bjorn Weiler, Woodbridge/Rochester, Boydell Press, 2009, p. 75-89.

HOYOIS, Jean-Paul, « La correspondance entre Marie de Hongrie et Charles Quint avant et au début de la régence : une édition sur le métier », dans *Marie de Hongrie. Politique et culture sous la Renaissance aux Pays-Bas. Actes du colloque tenu au Musée royal de Mariemont les 11 et 12 novembre 2005*, dir. Bertrand Federinov et Gilles Docquier, Morlanwelz, Musée royal de Mariemont, 2008, p. 52-60.

IRANZO, Salvador, *Estudios sobre la epistolografia visigótica* (à paraître).

JASPER, Detlev, et FUHRMANN, Hofst, *Papal letters in the Early Middle Ages*, Washington, Catholic University of America Press, 2001.

- JEAY, Claude, « La naissance de la signature dans les cours royale et princières de France (XIV^e-XV^e siècles) », dans Auctor et auctoritas. *Invention et conformisme dans l'écriture médiévale. Actes du colloque de Saint-Quentin-en-Yvelines (14-16 juin 1999)*, dir. Michel Zimmermann, Paris, École des chartes, 2001, p. 457-475
- JUCKER, Michael, « Vertrauen, Symbolik, Reziprozität – Das Korrespondenzwesen eidgenössischer Städte im Spätmittelalter als kommunikative Praxis », *Zeitschrift für historische Forschung*, XXXIV (2007), p. 189-213.
- KIESEWETTER, Andreas, « La cancelleria angioina », dans *L'État angevin. Pouvoir, culture et société entre le XIII^e et le XIV^e siècles, Actes du colloque international organisé par l'American Academy in Rome, l'École française de Rome, l'Istituto storico italiano per il Medio Evo, l'UMR Telemme et l'Université de Provence, l'Università degli Studi di Napoli « Federico II » (Rome-Naples 7-11 novembre 1995)*, Rome, École française de Rome, 1998, p. 361-415.
- LANGLOIS, Charles-Victor, « Le fonds de l'*Ancient Correspondence* au *Public Record Office* de Londres », *Journal des savants*, 1904, p. 380-393 et 440-453.
- , « Les papiers de Guillaume de Nogaret et de Guillaume de Plaisians au Trésor des chartes », *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. XXXIX/1 (1908), p. 211-254.
- , « Autographes nouveaux de Guillaume de Nogaret », *Journal des savants*, 1917, p. 321-327.
- LANHAM, Carol Dana, *Salutatio Formulas in Latin Letters to 1200. Syntax, Style, and Theory*, München, Arceo-Gesellschaft, 1975.
- LAPEYRE, André et SCHEURER, Rémi, *Les Notaires et secrétaires du roi sous les règnes de Louis XI, Charles VIII et Louis XII (1461-1515). Notices personnelles et généalogiques*, Paris, Éditions du CTHS, 1978, 2 vol.
- LEBLANC Yvonne, 'Va, lettre, va', *The French Verse Epistole (1400-1500)*, Birmingham [Alabama], Summa Publications, 1995.
- LECLERCQ, Jean, « L'amitié dans les lettres du Moyen Âge », *Revue du Moyen Âge latin*, I (1945), p. 391-410.
- , « Le genre épistolaire au Moyen Âge », *Revue du Moyen Âge latin*, II (1946), p. 63-70.
- LEFÈVRE, Joseph, « La correspondance des gouverneurs généraux de l'époque espagnole », *Archives, bibliothèques et musées de Belgique*, n° XXI (1950), p. 28-55.
- LE JAN, Régine, « Le lien social entre Antiquité et haut Moyen Âge : l'amitié dans les collections de lettres gauloises », dans *Akkulturation. Probleme einer germanisch-romanischen Kultursynthese in Spätantike und frühen Mittelalter*, dir. Dieter Hägermann, Berlin/New York, De Gruyter, 2004, p. 528-546.
- LETRONNE, Antoine-Jean, « Sur l'authenticité d'une lettre de Thibaud, roi de Navarre, relative à la mort de Saint Louis », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. V (1844), p. 105-117.
- MAUÉ, Hermann, « Verschlossene Briefe – Briefverschlusssiegel », dans Heimann, Heinz-Dieter et Hlavacek, Ivan (dir.), *Kommunikationspraxis und Korrespondenzwesen*

- im Mittelalter und in der Renaissance*, Paderborn/München/Wien/Zurich, Ferdinand Schöningh, 1998, p. 205-231.
- MCKITTERICK, Rosamond, *The Carolingians and the Written World*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.
- MERSIOWSKY, Mark, « Regierungspraxis und Schriftlichkeit im Karolingerreich. Das Fallbeispiel der Mandate und Briefe », dans *Schriftkultur und Reichsverwaltung unter den Karolingern*, dir. Rudolf Schieffer, Opladen, Westdeutscher Verlag, 1996, p. 109-166.
- MIRET Y SANS, Joachim, « Lettres closes des derniers Capétiens », *Le Moyen Âge*, t. XXVIII (1915-1916), p. 35-57.
- , « Lettres closes des premiers Valois », *Le Moyen Âge*, t. XXIX (1917-1918), p. 53-88.
- MOREAU, Dominic, « *Non impar conciliorum extat auctoritas*. L'origine de l'introduction des lettres pontificales dans le droit canonique », dans *L'Étude des correspondances dans le monde romain de l'Antiquité classique à l'Antiquité tardive : permanences et mutations*, dir. Janine Desmulliez, Christine Hoët-van Cauwemberghe et Jean-Christophe Jolivet, Lille, université Charles de Gaulle - Lille 3, 2011, p. 487-506.
- MORELLE, Laurent, « La pratique épistolaire de Lambert, évêque d'Arras (1093-1115) », dans *Regards sur la correspondance (de Cicéron à Armand Barbès)*, dir. Daniel-Odon Hurel, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen, 1996, p. 37-57.
- , « Les "papiers" du voyageur au haut Moyen Âge : lettres de recommandation et lettres dimissoires en faveur des clercs », dans *Se déplacer du Moyen Âge à nos jours*, Calais, Les Amis du vieux Calais, 2009, p. 34-50.
- NOLTE, Cordula, « *Pey eytler finster in einem weichen pet geschrieben*. Eigenhändige Briefe in der Familienkorrespondenz der Markgrafen von Brandenburg (1470-1530) », dans *Adelige Welt und familiäre Beziehung – Aspekte der 'privaten Welt' des Adels in böhmischen, polnischen und deutschen Beispielen vom 14. Bis zum 16. Jahrhundert*, dir. Heinz-Dieter Heimann, Potsdam, Verlag für Berlin-Brandenburg, 2000, p. 177-200.
- PARAVICINI, Werner, *Der Briefwechsel Karls des Kühnen, Inventar*, Frankfurt am Main, P. Lang, 1995.
- PÉQUIGNOT, Stéphane, *Au nom du roi. Pratique diplomatique et pouvoir durant le règne de Jacques II d'Aragon (1291-1327)*, Madrid, Casa de Velázquez, 2009.
- Politique (La) par correspondance. Les usages politiques de la lettre en Italie (xvi^e-xviii^e siècles)*, dir. Jean Boutier, Sandro Landi et Olivier Rouchon, Rennes, PUR, 2009.
- POSTEL, Verena, « *Libertas und litterae*: Leitbegriffe der Selbstdarstellung geistlicher und weltlicher Eliten im frühmittelalterlichen Gallien und Italien », dans *Théories et pratiques des élites au haut Moyen Âge*, dir. François Bougard et alii, Turnhout, Brepols, 2011, p. 169-186.
- POSTER, Carol, et UTZ, Richard (dir.), *The Late Medieval Epistle*, Columbia, Northwestern University Press, 1996.

- POUSPIN, Marion, « Des lettres de nouvelles au temps de la guerre d'Italie de Charles VIII (avril-mai 1495) », *Cahiers de recherches médiévales*, t. XVIII (2009), p. 459-478.
- RABE, Horst, « Elemente neuzeitlicher Politik und Staatlichkeit im politischen System Karls V. Bemerkungen zur spanischen Zentralverwaltung und zur Politischen Korrespondenz des Kaisers », dans *Das Römisch-deutsche Reich im politischen System Karls V.*, dir. Heinrich Lutz, München, Oldenbourg, 1982, p. 161-187.
- Réseaux de correspondance à l'âge classique (XVI-XVIII siècle)*, éd. Pierre-Yves Beaurepaire, Jens Häsel et Antony McKenna, Saint-Étienne, Presses universitaires de Saint-Étienne, 2006.
- RICCIARDI, Alberto, *L'epistolario di Lupo di Ferrières. Intelletuali, relazioni culturali e politica nell'età di Carlo il Calvo*, Spoleto, Centro italiano di studi sull'alto Medioevo, 2005.
- , « Le dialogue de loin. Lettres entre intellectuels à l'époque carolingienne », dans *Epistulae Antiquae V*, dir. Patrick Laurence et François Guillaumont, Louvain/Paris/Dudley, Peeters, 2008, p. 273-290.
- RICHARD, Jean, « Un recueil de lettres sur la huitième croisade », *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1960, p. 182-187.
- RICHARDSON, Malcolm, « The *ars dictaminis*, the Formulary, and Medieval Epistolary Practice », dans Carol Poster et Linda C. Mitchell (dir.), *Letter-Writing Manuals and Instruction from Antiquity to the Present*, Columbia, University of South Carolina Press, 2007, p. 52-66.
- RODRIGUEZ-SALGADO, Maria José, « The Art of Persuasion: Charles V and his Governors », dans *Power and Persuasion, Essays on the Art of State Building in Honour of W. P. Blockmans*, dir. Peter Hoppenbrouwers, Andreas Janse et Robert Stein, Turnhout, Brepols, 2010, p. 59-82.
- SCHMALE, Franz-Josef *et alii*, « Brief, Briefliteratur, Briefsammlungen », *Lexikon des Mittelalters*, München, Lexma Verlag, t. II, 1983, col. 648-682.
- SEGUIN, Jean-Pierre, « L'information à la fin du XV^e siècle en France. Pièces d'actualité imprimées sous le règne de Charles VIII », *Arts et traditions populaires*, t. IV (1956), p. 309-330 et t. V (1957), p. 46-74.
- SHANZER, Danuta, « Two Clocks and a Wedding. Theodorici's Diplomatic Relation with the Burgundians », *Romanobarbarica*, 14 (1996-1997), p. 225-258.
- SOMMÉ, Monique, « La correspondance d'Isabelle de Portugal, reflet du pouvoir d'une duchesse de Bourgogne au XV^e siècle », dans *Femmes à la Cour de Bourgogne. Présence et influence*, dir. Dagmar Eichberger, Anne-Marie Legaré et Wim Hüskén, Turnhout, Brepols, 2010, p. 27-36.
- STEINHAUSEN, Georg, *Geschichte des deutschen Briefes*, Berlin, R. Gaertners, 1889-1891, 2 vol.
- , *Privatbriefe des Mittelalters*, Berlin, R. Gaertners, 1899-1907, 2 vol.
- STRATENWERTH, Heide, *Aktenkundliche Aspekte der politischen Kommunikation im Regierungssystem Karls V.*, dans *Karl V. Politik und politisches System. Berichte und Studien aus der Arbeit an der Politischen Korrespondenz des Kaisers*, dir. Horst Rabe, Konstanz, UVK-Universitätsverl. Konstanz, 1996, p. 41-70.

- STRATMANN, Martina, « Briefe an Hinkmar von Reims », *Deutsches Archiv*, XLVIII (1992), p. 37-81.
- TESSIER, Georges, *Diplomatique royale française*, Paris, Picard, 1962.
- TOUBERT, Pierre, « *Scrinium* et *Palatium* : la formation de la bureaucratie romano-pontificale aux VIII^e-IX^e siècles », dans *Roma nell'alto medioevo*, Spoleto, Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 2001, p. 57-117.
- TURCAN-VERKERK, Anne-Marie, « L'art épistolaire au XII^e siècle : naissance et développement de l'*ars dictaminis* (1080-1180) », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques – Résumés des conférences et travaux*, Paris, t. CXL (2009), p. 155-158.
- VAILLANCOURT, Luc, *La Lettre familière au XV^e siècle : rhétorique humaniste de l'épistolaire*, Paris, Champion 2003.
- VIALON, Marie, « La lettre à Mehmet II ou le loup et l'agneau », *Cahiers d'études italiennes*, 13, 2011, 129-139.
- VISSIÈRE, Laurent, *Louis II de La Trémoille ou la découverte de l'Italie (1480-1525)*, Thèse de l'École nationale des chartes, 2000, 4 vol.
- , « Une amitié hasardeuse. Louis de La Trémoille et le marquis de Mantoue (1495-1503) », dans *Louis XII en Milanais*, Actes du colloque de Tours (30 juin-3 juillet 1998), dir. Philippe Contamine et Jean Guillaume, Paris, Champion, 2003, p. 149-171.
- , « Correspondances et divergences : tâtonnements épistolaires à l'occasion des premières Guerres d'Italie », dans *Les Correspondances en Italie. II : Formes, styles et fonctions de l'écriture épistolaire dans les chancelleries italiennes (V^e-XV^e siècles)*, Actes du colloque international de l'EFR (20-21 juin 2011), dir. Paolo Cammarosano et Stéphane Gioanni, Trieste, CERM, 2013, p. 371-397.
- , « Lettere scritte, lettere stampate della campagna di Gaston de Foix (1511-1512) », dans 1512. *La Battaglia di Ravenna, l'Italia, l'Europa*, Actes du colloque de Ravenne (18-20 octobre 2012), dir. Dante Bolognesi, Ravenna, Longo, 2014, p. 237-252.
- VITTE-CLÉMENCET, Suzanne, « Formulaires de la chancellerie royale conservés dans le fonds Ottoboni », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XLVIII (1931), p. 185-214.
- WENZEL, Horst, dir., *Gespräche – Boten – Briefe. Körpergedächtnis und Schriftgedächtnis im Mittelalter*, Berlin, E. Schmidt, 1997.
- WILMART, André, « Lettres de l'époque carolingienne », *Revue bénédictine*, XXIV/3 (1922), p. 234-245.
- WOLFF, Étienne, *La Lettre d'amour au Moyen Âge*, Paris, Aubin, 1996.
- WORSTBROCK, Franz J., dir., *Der Brief im Zeitalter der Renaissance*, Weinheim, Acta humaniora, 1983.
- , « Die Anfänge der mittelalterlichen *Ars dictandi* », *Frühmittelalterliche Studien*, 23 (1989), p. 1-42.
- WORSTBROCK, Franz Josef, KLAES, Monika, et LÜTTEN, Jutta, *Repertorium der artes dictandi des Mittelalters. Teil I : Von den Anfängen bis um 1200*, München, W. Fink, 1992.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	7
Bruno Dumézil et Laurent Vissière	

PREMIÈRE PARTIE

COMPOSER

La correspondance politique des princesses et des reines carolingiennes (fin du VIII ^e -fin du IX ^e siècle)	21
Claire Tigolet	

« Le Saint Esperit vous ait en sa sainte garde ». Quelques remarques sur la correspondance des ducs de Bourgogne (fin XIV ^e -début XV ^e siècle)	35
Bertrand Schnerb	

Formes du langage politique dans la correspondance d'Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne (1430-1471)	53
Monique Sommé	

Régner en mode épistolaire : l'exemple de Charles VIII	65
Jonathan Dumont et Alain Marchandisse	

DEUXIÈME PARTIE

ÉCHANGER

Service de l'Empire et culte des saints dans la correspondance d'Éginhard	91
Michel Sot	

Gouverner avec la Bible. Les lettres de dédicace adressées aux souverains à l'époque carolingienne	107
Sumi Shimahara et Jens Schneider	

« Escript de la main de vostre bon et leal pere ». La correspondance politique échangée entre Maximilien et Marguerite d'Autriche (1507-1519) 143
Gilles Docquier

Des princes correspondants : Charles Quint, Marguerite d'Autriche, Marie de Hongrie et la régence des Pays-Bas (ca 1520-1535) 161
Jean-Paul Hoyois

TROISIÈME PARTIE
CONSERVER ET DIFFUSER

Césaire d'Arles et la collection des *Epistolae Arelatenses* : la construction documentaire d'un lien juridique entre l'Église de Rome et la métropole d'Arles au VI^e siècle 183
Stéphane Gioanni

280

L'« épistolaire politique » au XIII^e siècle : autour d'un recueil de lettres relatives à la croisade de Tunis (1270) 199
Xavier Hélyar

Après le bûcher : la campagne de propagande de la royauté franco-anglaise au sujet de Jeanne d'Arc en juin 1431 215
Philippe Contamine

La mise en formulaire des lettres closes du roi de France (fin XIV^e-début XVI^e siècle) 227
Olivier Guyotjeannin

« Si grande haulteur » et « chose aussi doloireuse » : missives politiques autour de la mort de Philippe le Beau, roi de Castille (1506) 235
Jean-Marie Cauchies

Du gouvernement par lettres. Conclusions 253
Jean-Marie Moeglin

Sources et bibliographie 265

Table des matières 279